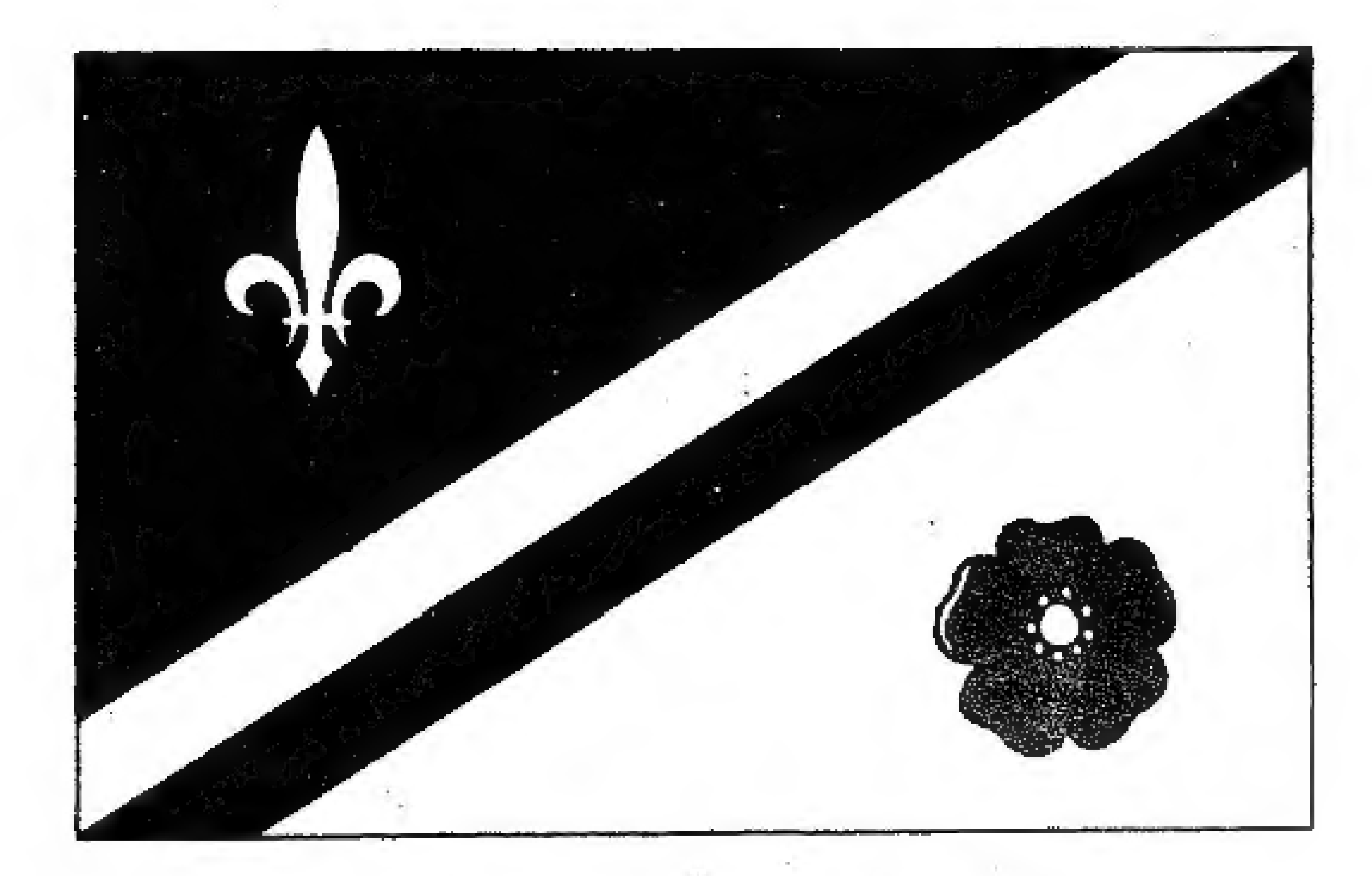


DRAPEAU FRANCO-ALBERTAIN

La **FLEUR DE LYS** rappelle la France. **L'EGLANTINE STYLISEE:** l'Alberta. Le **BLEU** représente l'Alberta. Le **BLANC** rappelle la francophonie. Les deux couleurs se chevauchent pour rappeller l'union des deux. Les bandes bleue et blanche représentent les cours d'eau et les routes qu'utilisèrent les explorateurs et les colons.

Photos et reportage en page 2



Vol. 16 No. 99 | Mercredi le 10 mars 1982 | 20 pages 0.50

M. GASTON RENAUD ELU PRESIDENT DE L'ACFA

LE FRANCO... C'est par acclamation que les membres présents à l'assemblée annuelle de l'ACFA, tenue à l'hôtel Westin d'Edmonton samedi 6 mars dernier, ont élu leur nouveau président dans la personne de M. Gaston Renaud.

M. Renaud oeuvre depuis environ cinq ans à l'ACFA ayant occupé plusieurs postes bénévoles dont ceux de Président fondateur de l'ACFA régionale de Lethbridge, Vice-président de l'ACFA provinciale, Trésorier à la Fédération des Francophones Hors Québec, Président de la Fédération des Associations Canadiennes-françaises de l'Ouest et membres de plusieurs comités d'action et d'étude.



M. Gaston Renaud, nouveau Président de l'ACFA provinciale: "J'accepte de vous servir".

M. Renaud est présentement chef de département et professeur à l'Université de Lethbridge.

"J'accepte de vous servir". C'est avec ces quelques mots que le Président élu s'est adressé à l'assemblée immédiatement après son élection. Il compte poursuivre la restructuration de l'association dans le but d'assurer une plus grande consultation avec la base. Sa priorité numéro un se trouve dans le premier objectif tel que donné dans les Statuts et Règlements de l'association, soit de "représenter la francophonie albertaine".

Selon M. Renaud, durant son terme à la présidence, l'éducation continuera à recevoir énormément d'attention vu son importance auprès des gens. M.

Voir DOSSIER

page 2

M. PAUL CHAUVET A L'HONNEUR

LE FRANCO...L'ACFA provinciale a honoré un pionnier qui a oeuvré inlassablement pour la cause française en Alberta, lors du banquet du samedi 6 mars dans le cadre de Rond-Point 82. M. Paul Chauvet de Légal a occupé plusieurs postes bénévoles au sein de l'association, il a oeuvré pendant plusieurs années tant à Morinville-Légal qu'au niveau provincial et il a siégé à d'innombrables comités. En plus, il a défendu les droits des siens en travaillant pour le français dans les écoles en tant que Commissaire d'école pendant plusieurs années.

C'est son fils, M. Maurice Chauvet, qui acceptait au nom de son père (qui se trouve en vacances dans des pays un peu plus chaud à ce temps-ci de l'année) une plaque commémorative en signe de reconnaissance et d'apprétiation de l'oeuvre gigantesque qu'il a accompli tout au long de sa vie active.

M. Chauvet en remerciant l'ACFA a voulu également remercier les nombreux amis de son père qui lui ont aidé sur sa terre pour faire rentrer la récolte pendant qu'il assistait à des réunions de l'ACFA ou des Congrès de Commissaires d'école.



M. Maurice Chauvet reçoit des mains du Dr. Roger Motut une plaque commémorative au nom de son père.

SOMMAIRE

A ROND-POINT 82

Dévoilement du drapeau Franco-albertain, voir page 2.

Mme Gaylaine Roquet, présidente de l'ACELF a prononcé un discours lors du banquet, voir article en page 3.

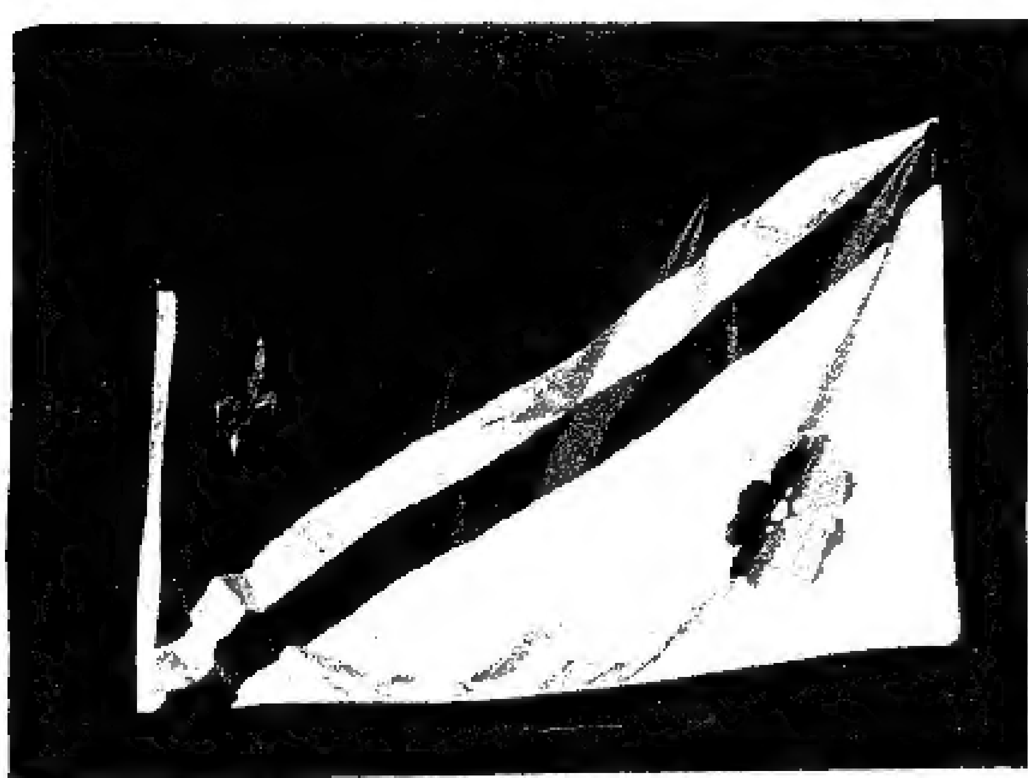
Le Conseil Albertain de la Coopération obtient un genre d'appui de l'ACFA pour CARDA, voir page 2.

Une assemblée générale qui s'est déroulée dans le calme et l'efficacité, voir page 4.

La Caisse Francalta prévoit une meilleure année en 82, voir page 7.

DEVOILEMENT DU DRAPEAU FRANCO-ALBERTAIN

Par Jacinthe Girard.



Francophonie Jeunesse de l'Alberta a dévoilé le drapeau Franco-Albertain lors du banquet du samedi à Rond-Point 82.

"Un drapeau canadien, parce qu'on est canadien. Mais aussi, un drapeau albertain parce qu'on est aussi albertain. Mais encore, un drapeau franco-albertain parce que sur ce sol albertain "français" nous sommes".

C'est dans ces termes que s'exprimait M. Pierre Lamoureux, président de Francophonie Jeunesse Alberta, lors de l'inauguration du drapeau franco-albertain au banquet de Rond-Point 82 exactement un an après qu'un tel projet eut soulevé beaucoup de controverses et donné lieu à de longues délibérations à l'assemblée annuelle de l'ACFA 81. On se demandait alors si les franco-albertains voulaient un drapeau autre que celui du Canada et, si oui, pouvait-on faire confiance aux jeunes de FJA dans un projet aussi important que celui d'un drapeau? A ces questions, l'an 81 apporta l'intéressantes réponses.

Un concours bien rodé. Un budget de 11,000$, dont 4,000$ venant de l'ACFA provinciale, le reste puisé dans les fonds de roulement de FJA. Cent cinquante huit projets soumis. Quatre finalistes choisis par un jury composé de M. Pierre Lamoureux, Dr. Rober Motut, M. Roger Lalonde et le Père Georges Durocher, o.m.i. Plus de 850 votes reçus et une majorité confortable (55%) au gagnant M. Jean-Pierre Grenier le tout couronné par un accueil chaleureux des gens présents au banquet de Rond-Point 82.

Bien qu'en lui-même, le concours ait été une réussite les jeunes voulurent lui donner un prolongement, soucieux que ce drapeau soit plus qu'un emblème. C'est dans cet ordre d'idée que le Conseil général de FJA formula son intention d'une part, de favoriser l'initiative locale en cédant les profits de la vente locale des drapeaux aux clubs locaux de FJA et d'autre part, de participer financièrement à la construction d'une auberge éventuelle au camp Richelieu de la jeunesse en leur offrant les bénéfices réalisés à Rond-Point par la vente des drapeaux.

C'est ainsi que le signe de ralliement des canadiens-français de l'Alberta stimulera notre jeunesse francophone et contribuera à lui donner un élan de vie.

Nous apprenions lundi matin la disparition du drapeau d'inauguration. Prière au malfaiteur de le retourner au bureau de FJA.



Le gagnant du concours, M. Jean-Pierre Grenier, est natif du Québec et étudie présentement à la Faculté St-Jean.

DOSSIER

suite de la page 1

Renaud compte aussi accorder une attention particulière au dossier économique qui constitue un champ d'action relativement nouveau pour l'ACFA. Le maintien des services déjà existants à l'ACFA et la continuité dans l'action politique pour obtenir nos droits complètent cette esquisse que le Président a tracée de son plan d'action.

Immédiatement après la clôture de l'Assemblée générale le Conseil général et le Bureau des présidents se sont réunis pour former son Conseil exécutif. La nouvelle structure prévoit un Conseil exécutif composé de cinq personnes dont le Président général, deux présidents régionaux élus par le Bureau des présidents et deux membres "at large" élus par le Conseil général.

Le Conseil général a donc élu M.Hilaire Fortier d'Edmonton et M. Jean-Guy Thibaudeau de Fort McMurray, tandis que le Bureau des présidents a élu Mlle Agathe Gaulin, présidente d'Edmonton et M. Raymond Boissonneault, président de Morinville-Légal.



Groupe Français de l'église People's Church vous invite à venir participer à leur prochaine réunion.

Chant, étude de bible et discussions seront les principales activités.

Rendez-vous au YWCA à la salle Sopoptimist le 11 mars à 19 h 30.

LES FEMMES ET LES REGIMES DE PENSIONS

Colloque organisé par la F.F.C.F. et l'A.C.F.A.

En collaboration avec le programme de SANTE et BIEN ETRE SOCIAL du CANADA,

le samedi, le 20 mars 1982

au

CHATEAU LACOMBE, Edmonton, Alberta.

Ce séminaire est pour la femme au foyer, la femme sur le marché du travail et toutes autres personnes qui s'intéressent à l'avenir des femmes au CANADA.

Pour des renseignements communiquez avant le 15 mars :

Eglande Mercier, Tél: 489-4417, Edmonton

Thérèse Laplante, Tél: 839-2078, Cold Lake

— A WHITECOURT —

Assemblée annuelle du comité provisoir de l' ACFA

Mme Gisèle Brisson, présidente sortant de charge, a présidé cette assemblée annuelle des membres de l'ACFA résidant à Whitecourt. Elle a décrit en grande ligne les activités de l'année écoulée tout en remerciant les nombreux collaborateurs de leur dévouement inlassable.

Puis, l'Assemblée a procédé à l'élection du nouveau Comité provisoir. Les personnes suivantes ont été élues:

Présidente: Mme Irène Laflamme

1ère Vice-prés.: Mme Maryse Dubé



Le Conseil exécutif, de gauche à droite: Carole Beaudoin, Claire Marin, Lucille Gamache, Irène Laflamme, Présidente; Réjean Gagnon, Céline Bérubé et Maryse Dubé.

2e Vice-prés.: M. Réjean Gagnon

Secrétaire: Mme Lucille Gamache

Trésorière: Mme Céline Bérubé

Deux directrices: Carole Beaudoin et Claire Marin

Mme Rita Poirvin du bureau de l'éducation de l'ACFA provinciale a parlé du concept de l'immersion et a fait ressortir l'importance du rôle des parents francophones qui choisissent une éducation bilingue pour leurs enfants.

Ensuite, M. Daniel Poulin, Agent de Développement du Secrétariat d'Etat, a félicité le Comité provisoire des démarches prises l'an dernier pour faire valoir la francophonie à Whitecourt.

Les quelque trente convives ont dégusté un délicieux buffet et ont participé à la soirée sociale organisée expressément pour l'occasion.

A ROND POINT 82

Discours de la présidente de l' ACELF



La Présidente de l'ACELF, Mme Guylaine Roquet, Soeur de Ste-Croix.

Mme Guylaine Roquet, Soeur de Ste-Croix et Présidente de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) était conférencière invitée lors du banquet à Rond-Point 82.

"Les actions que nous entreprennons ou que nous n'entreprennons pas, c'est déjà l'avenir de nos jeunes". C'est ainsi que s'exprimait Mme Roquet qui a livré plusieurs notes positives au sujet du français au Canada. Elle disait: "Parler français aujourd'hui au Canada c'est un avantage. Pour nous ça été un handicap, mais pas pour nos enfants".

Mme Roquet a beaucoup parlé de fierté et du développement des forces de la francophonie, de valorisation chez la jeunesse et d'affirmation de soi en tant que francophone. A tout ça elle ajoutait: "Ca me fait toujours mal d'entendre parler des Francophones hors Québec. Nous sommes, il me semble, une seule francophonie. J'espère que de plus en plus vous voudrez refaire les liens avec tous les regroupements français à travers le pays et particulièrement avec le Québec".

Son message principal a été de dire qu'il faut que la francophonie puisse développer ses propres ressources humaines pour ne pas avoir toujours besoin d'assistance et pour pouvoir aussi s'infiltrer partout et dans toutes les sphères de l'activité humaine.

C'est sur cette note positive que le Maître des Cérémonies, M. Alain Nogue, a clôturé le banquet pour faire place à la danse.

LE C.A.C. DEMANDE L' APPUI DE L' ACFA POUR CARDA

C'est lors d'une réunion du Conseil Albertain de la Coopération tenue vendredi 5 mars, qu'une motion a été formulée demandant à l'ACFA d'accorder un appui moral à CARDA. Cette motion a été présentée par M. René Dallaire de Bonnyville et M. Léonidas Cadrin d'Edmonton à l'Assemblée générale de l'ACFA samedi matin 6 mars et se lit comme suit:

"Qu'une collaboration soit établie, dans un effort collectif, entre l'ACFA provinciale et le Conseil Albertain de la Coopération afin de rétablir la confiance des gens et afin de mettre sur pied un fonds pour remplacer les capitaux perdus par CARDA et que cette motion soit présentée lors du prochain Conseil général de l'ACFA".

Même si aucun exemple n'eut été donné pour expliquer exactement ce à quoi on s'attend de l'ACFA, il est de toute évidence question de trouver des argents quelque part pour venir atténuer les pertes que doivent essuyer présentement les membres de CARDA. Cette coopérative francophone de développement et d'entraide s'est vue obligée de passer à la liquidation volontaire étant face à une faillite certaine.

Il reste à voir comment fera le Conseil général de l'ACFA face à cette question difficile puisque les pertes pourraient s'élever jusqu'à 1 million de dollars.

ÉDITORIAL

IL FAUT BANNIR LES GREVES DANS LES HOPITAUX

Depuis déjà trop longtemps cette grève des infirmières dure au détriment non seulement de la santé de plusieurs personnes, mais aussi du processus de la négociation collective.

Pour des raisons humanitaires évidentes, même la moindre réduction des services aux malades est inacceptable. Juste parce qu'aucun décès jusqu'ici n'est attribuable à cette grève, ça ne veut pas dire qu'elle n'aura pas causé des souffrances de toutes sortes, surtout aux malades chroniques et aux personnes âgées. Même qu'un décès est survenu lors d'un transfert d'une petite ville où aucun service hospitalier n'était disponible, dû à cette grève, vers une grande ville, Calgary en l'occurence, où un hôpital reste ouvert. Mais on continue à insister que la grève n'y était pour rien dans ce cas. Peut-être.

Mais , le seul fait qu'une grève dans un secteur aussi essentiel que celui des services de santé augmente sensiblement le risque de décès chez ceux qui sont censés être les bénéficiaires suffit pour justifier l'abolition du droit de grève dans ce secteur.

Ce manque de réconfort et de soins attentifs ne peuvent avoir comme résultat que le prolongement de l'agonie du malade qui avait mis toute sa confiance dans ces professionnels.

Les droits des bénéficiaires d'un service public essentiel, tel celui de la santé, doivent avoir préséance sur les droits des membres d'un syndicat qui ont comme mandat de rendre ce service. Nos lois devraient être changée pour reconnaître et refléter ce principe fondamental.

Ce n'est pas dire pour autant qu'il soit acceptable de malmener les infirmières et de les faire souffrir des contrats injustes. Depuis toujours le public et les autorités ont fait appel aux sentiments de ces personnes qui ont mis, plus souvent qu'autrement, leur dévouement à la tâche avant toute autre chose, y inclus leur propre bien-être. Il est grand temps de les traiter avec beaucoup plus de justice.

Il faut le faire, comme on dit, pour bien le comprendre. Les malades ne sont pas malades seulement de 9 h à 5 h sur semaine. Ils sont malades n'importe quand. Et, les enfants ont cette manie de vouloir naître dans la nuit. Du moins, on dirait.

Mais comment peut-on être juste envers les infirmières et protéger en même temps le contribuable à la bourse publique contre les demandes parfois déraisonnables des syndicats.

La réponse se trouve à quelque part dans le processus de la négotiation collective que notre société pratique de nos jours. Si les deux parties en cause n'arrivent pas à s'entendre sur un nouveau contrat, le processus actuel prévoit la possibilité d'aller à l'arbitrage. Dans le cas du conflit entre l'Association des infirmières [UNA] et l'Association des Hôpitaux de l'Alberta [AHA] les recommandations de l'arbitre nommé par le gouvernement ont été refusées par le AHA.

Pourquoi ne pas rendre obligatoire l'acceptation du rapport rendu par le tiers parti à qui a remis la tâche de trancher le litige? Dans les secteurs considérés essentiels au bien-être du public, si les négociations collectives ne s'avèrent pas fructueuses et concluantes, il faut passer directement à l'arbitrage obligatoire et engageante. Il deviendrait donc obligatoire de passer à l'arbitrage et les deux partis en cause seraient aussi obligés à s'engager à accepter le résultat de l'arbitrage. Les recommandations de l'arbitre doivent devenir la base même du nouveau contrat de travail.

Pour ce qui est des infirmières, leurs demandes sont parfaitement justifiables et largement raisonnables. Est-ce trop que de demander une fin de semaine sur deux de congés? NON. Est-ce trop que de demander le droit de refuser de faire du temps supplémentaire? NON.

Déjà elles [ils] travaillent à des heures impossibles, on leur demande un dévouement inlassable et un haut degré de professionnalisme. Il ne faudrait pas continuer ces injustices envers un groupe de personnes aussi essentiel au bien-être et à la santé de tous et de chacun. Il faudrait plutôt leur donner des récompenses.

Cependant, il faut abolir le droit de grève dans le secteur des services essentiels et le remplacer par un processus formel d'arbitrage obligatoire et engageante.

PAUL DENIS

LETTRES OUVERTES



Bonjour Paul,

Il y a longtemps que je voulais t'écrire un mot mais le temps passe tellement vite...

J'ai toujours eu envie de te demander comment tu avais fait pour remonter si admirablement Le Franco. Je dois t'avouer que je croyais cette cause un peu perdue. Tu m'as démontré le contraire. Tu as réussi ce que bien d'autres auraient voulu réussir.

Je te souhaite tout le succès désiré dans tes futurs projets et sois assuré de l'appui de l'A.P.F.H.Q. en tout temps.

Lâche pas,

Michel Desrosiers

N.B. Je te lis chaque semaine.



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur - rédacteur
Paul Denis

Composition - montage
Julie Bernard

Administration-montage
Louise McKnight

Directeur des ventes
Michel Bacula

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:

1 an : $15.00
2 ans: $25.00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

ROND POINT 82

UNE ASSEMBLEE ANNUELLE FORT CALME

LE FRANCO... Même si on a sensiblement changé la structure de l'ACFA provinciale en apportant des changements majeurs aux Statuts et Règlements de l'association, l'assemblée annuelle s'est déroulée dans un calme presque révérentiel, lors de ROND-POINT 82, samedi dernier 6 mars à l'hôtel Westin d'Edmonton.

A la suite de son rapport, M. Roger Lalonde, Président sortant de charge, n'a eu à répondre qu'à quelques questions des membres présents particulièrement au sujet des domaines de l'éducation et de l'économie.

M. Jean-Claude Mahé a été seul à questionner le Président au sujet de la politique de l'ACFA provinciale en ce qui a trait à l'éducation française et plus particulièrement à l'établissement d'écoles françaises homogènes et de conseils scolaires français. Sans admettre que la politique de l'ACFA à ce sujet est incertaine ou inexistante, M. Roger Lalonde a quand même laissé entendre que les dirigeants de l'association ont énormément à faire dans ce domaine.

L'absence d'un plan d'action dans le secteur du développement économique chez les francophones a été souligné par M. Ron Poirier qui demandait de connaître les intentions de l'ACFA dans ce domaine. Un travail fondamental de base est encore à faire si l'association compte oeuvrer dans ce secteur.

Le rapport du président a été publié in extenso dans



L'Assemblée générale des membres de l'ACFA a attiré pas moins de 200 personnes.

LE FRANCO du 24 février 1982. Suite à ce rapport, l'assemblée s'est penchée sur le rapport financier de l'association.

Le revenu total de l'ACFA provincial en 1981 s'est chiffré à 1,245,000$ et les dépenses à 1,188,527$ pour faire voir un surplus de 56,591$ avant d'inclure certaines autres dépenses occasionnées par le journal LE FRANCO et l'Imprimerie Voyageur Press Ltd. En fin de compte l'ACFA termine son exercice financier avec un déficit de 34,440$.

Sur ces montants un peu plus de 600,000$ proviennent du gouvernement fédéral (Secrétariat d'Etat) et presque 480,000 en intérêt sur placements versés par la Fondation de l'ACFA.

Les dépenses les plus élevées appartiennent au secteur de l'administration qui compte pour 230,000$ de dépenses et au secteur développement communautaire qui en compte pour 236,000$. Tandis que le secteur éducation a dépensé un peu plus de 152,000$. Au seul chapitre des salaires et bénéfices, l'ACFA a dépensé en 1981, 523,000$ ce qui représente tout près de 43% du total des revenus.

L'oratrice invitée à cette Assemblée générale des membres de l'ACFA fut nulle autre que Mme Jeannine Séguin, présidente de la Fédération des Francophones Hors Québec. Sa réputation de grande oratrice n'est pas exagérée car elle a soulevé la foule qui l'a applaudi chaleureusement.

Après avoir tracé un bref

ROND POINT suite de la page 4

historique des deux grandes périodes récentes pour la francophonie canadienne, soient la période pré-subvention et la période des subventions, Mme Séguin a fait le bilan de la situation du français au Canada depuis 12 ans. Selon elle, seuls les Acadiens du Nouveau Brunswick jouissent d'un système scolaire qui leur appartient en droit. "Les Francophones des autres provinces luttent soit pour des classes françaises, soit pour des écoles françaises, sont pour des commissions scolaires françaises", de dire Mme Séguin. Bien qu'en Ontario il y a des écoles primaires et secondaires françaises, les Franco-Ontariens n'ont pas encore de Conseil scolaire homogène française. De fait, Mme Séguin ajoute: "Dans aucune province, sauf le Nouveau Brunswick, les Francophones peuvent-ils prétendre à la gestion de leurs institutions scolaires".

Mme Jeannine Séguin, Présidente de la FFHQ a livré un discours qui lui a mérité une ovation de la part des membres de l'ACFA.

Les écoles d'immersion sont devenues des foyers d'assimilation pour les francophones qui s'y inscrivent car l'atmosphère entourant l'apprentissage est complètement anglaise.

"La F.F.H.Q. tente d'obtenir du Secrétariat d'Etat la reconnaissance d'un programme de financement s'adressant en priorité à l'enseignement français pour les francophones", d'ajouter la présidente de la F.F.H.Q. Evidemment ce sont les gouvernements provinciaux qui seront les premiers à s'opposer à un tel programme puisque le domaine de l'éducation est une juridiction provinciale que ces derniers gardent jalousement.

Dans le domaine de l'économie c'est le colloque national en économie, organisé par la F.F.H.Q. à la demande de ses associations membres, qui retient l'attention de tous à l'heure actuelle. Mme Séguin a pris l'occasion aussi d'exprimer son regret devant la liquidation volontaire de CARDA qui lui était apparue"comme une entreprise riche en promesse d'avenir". Elle ajoutait: "J'espère qu'il ne s'agit là que d'un accident de parcours dû aux conditions économiques actuelles et que les Franco-albertains initieront d'autres projets qui réussiront pour le mieux-être de la francophonie albertaine".

Selon Mme Séguin le progrès que les francophones ont connu au niveau linguistique et culturel est appréciable mais risque quand même d'être trop peu. "En résumé", dit-elle "nous pourrions avancer que la situation du français comme langue et véhicule de culture a progressé au niveau des structures et du leadership francophones hors Québec. Il a enregistré certains progrès au niveau de certaines structures fédérales, gouvernementales et para-gouvernementales, mais ce progrès semble avoir plafonné avant d'avoir atteint un seuil de maturité".



M. Roger Lalonde, Président sortant reçoit une plaque commémorative de M. Gaston Renaud, Président élu.

En terminant son discours Mme Séguin a cité à quelques reprises le rapport de Mme Thérèse Perron sur les besoins de la francophonie albertaine en matière d'éducation. Elle semble prêter une importance capitale à cette étude qui démontre clairement que ce sont les jeunes qui veulent davantage de français dans leurs écoles en Alberta.

L'Assemblée générale des membres s'est terminée à l'heure prévue et au dire de plusieurs l'organisation avait été à tel point excellente qu'il n'y a eu aucune perte de temps et aucune intervention inutile. Les membres ont d'ailleurs félicité l'équipe qui a réussi cette année à présenter un rapport financier clair et précis et en plus vérifié par une compagnie indépendante. Il faut reconnaître dans tout ça le travail acharné du comptable de l'ACFA, M. Médéric Tremblay, qui a été capable de mettre tout en ordre et de faciliter ainsi le travail du vérificateur.

Il faut mentionner aussi que pour la première fois depuis plusieurs années LE FRANCO a reçu des félicitations de la foule pour avoir réussi à opérer à l'intérieur de son budget tout en améliorant sensiblement son contenu et sa présentation.



AU ROND-POINT 82

Réunion de la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises le 5 mars 1982

Par P.M. Grévolin

Au cours de la réunion F.F.C.F. Mme Jeannine Séguin, présidente de la F.F.H.Q. fit un bref exposé de son travail et de ses aspirations, félicita notre présidente pour son enthousiasme et l'organisation du travail de la Fédération et exhorta tous les membres à continuer dans la bonne voie si bien tracée.

Entre autres, voici quelques points les plus saillants qui furent soulignés au cours de la réunion:

- Adrienne Mackell élabora le plan d'action de la F.F.C.F. au niveau national et en souligna le but, soit, la formation de personnes ressources dans notre milieu propre. Quelques plans d'actions des différentes sections de la Fédération furent soumis. D'autres sont encore à venir.

- Colloque organisé par la F.F.C.F. et l'ACFA. Le colloque sur "Les femmes et les régimes de pensions" en collaboration avec le programme de santé et bien-être social du Canada - programme de la sécurité du revenu, aura lieu le samedi, 20 mars 1982 au Chateau Lacombe. Ce colloque intéressera certainement toutes les personnes qui se soucient de l'avenir de la femme au Canada.

- Il y eut discussions aussi sur le projet d'artisanat, lequel, de concert avec la section "les amis du fléché" est en bonne voie de réussite.



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

L' INCOMPARABLE GRETZKY

Comment passer sous silence les merveilleux exploits de Wayne Gretzky? Lorsque ce prodigieux athlète a brisé le record de 76 buts de Phil Esposito, il y a de ça maintenant quinze jours, il ajoutait son nom au seul record officiel qui lui manquait pour une saison.

Le vent de folie qui suit tous ses déplacements n'est pas sans inclure bon nombre de critiques ou de comparaisons avec des bonhommes tels Maurice Richard, Gordie Howe, Jean Béliveau ou Guy Lafleur. Le premier possédait sûrement un désir de vaincre une combativité qui le distinguait de ses adversaires. Le second a démontré une endurance incomparable. Le troisième avait la finesse et l'intelligence et le dernier une rapidité d'exécution remarquable. Gretzky? Match après match, il fonce à fond de train, avec la combativité d'un Richard, l'endurance d'un Howe, la finesse d'un Béliveau et son exécution est aussi rapide que celle du Lafleur d'il y a trois ans. rajoutez à cela qu'il a 21 ans et vous constatez comme moi que ses limites sont encore indéfinies.

Plusieurs disent que ses performances auraient été moindre s'il avait évolué dans les années 50 ou 60. Peut-être aurait-il marqué moins de buts, mais n'oublions pas qu'un marqueur de 20 buts était considéré comme excellent et qu'un marqueur de 30 buts comme prolifique! Le style a changé et facilité l'accès aux records, mais rien n'empêche que Gretzky est présentement le seul, parmi 420 joueurs à atteindre des niveaux jusqu'ici inimaginables.

Comment l'arrêter? C'est très simple, mais ça ne résoud en rien le problème. On peut l'empêcher de marquer des buts comme on peut empêcher n'importe qui de marquer des buts. Seulement, on hypothèque sérieusement les chances de victoire, parce qu'en offrant une double couverture à Gretzky, on libère automatiquement un de ses ailiers et conséquemment, le nombre de buts demeure le même.

La seule façon est probablement de déposer une bombe dans l'avion des Oilers ou dans son appartement du centre-ville...

Plusieurs personnes m'ont également demandé pourquoi certains clubs n'envoyaient pas leurs "tueurs" sur la patinoire pour frapper Gretzky afin de le ralentir. Deux raisons: la première est qu'il est très difficile de le frapper et que le frapper ne signifie pas nécessairement qu'il va ralentir. La deuxième raison est qu'il est protégé. Il est protégé par ses coéquipiers, par la foule et aussi par les joueurs adversaires. Il ne faut pas oublier que Gretzky attire les foules, donc l'argent. Et non seulement pour lui, mais pour toutes les organisations.

Keith Acton s'est permis de le frapper la semaine dernière, à Montréal et il fut longuement hué par ses propres partisans, au point de ne pas se présenter sur la patinoire après avoir été choisi comme deuxième étoile de match. Les gens accourent à l'aréna pour voir Gretzky et n'acceptent pas que quelqu'un, même de l'équipe locale, les prive de voir ce magnifique joueur.

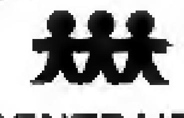
Sérieusement, je pense que la meilleure tactique défensive contre Gretzky demeure l'offensive. Au point de risquer des échappées, je forcerais le jeu en territoire offensif, plutôt que de lui accoller une "ombre" défensive tout au long de la rencontre. Pensez-vous sérieusement que Montréal peut battre les Oilers lorsque vous faites jouer Jarvis et Gainey pendant 45 minutes par rencontre? Qui va marquer les buts? Je me permets d'énoncer une théorie voulant qu'il est impossible de gagner sans marquer de buts. A moins que l'équipe adverse ne se présente pas, évidemment.

Où s'arrêtera Gretzky? Je ne le sais pas et peut-être ne le sait-il pas lui-même. Il disait d'ailleurs au début de la saison qu'il lui serait difficile de répéter ses exploits de l'an dernier. Il ne les a pas répétés, c'est vrai: il les a fracassés!

Comme il terminera probablement la saison avec une production de 95 à 100 buts et de 215 points, je ferais mieux de me dépêcher pour me rendre au Colisée pour apprécier les derniers moments de cette fantastique saison qu'il nous a offerte.

Bonne semaine!





CENTRAIDE

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Les Projets à Long Terme de la Société Radio-Canada en Matière de Service Radiophonique, Hull, Qué.: Le Conseil annonce qu'il tiendra une audience publique sur les projets à long terme de Radio-Canada en matière de service radiophonique, au Centre de conférence, Phase 4, 140, promenade du Portage, Hull (Qué) à compter du 27 avril 1982. Le but de cette audience étant de fournir l'occasion d'une discussion en profondeur sur des questions qui ont déjà fait l'objet de mémoires écrits, le Conseil ne demande pas d'autres observations écrites. Le documents de la Société Radio-Canada "Projets de rayonnement de la Société Radio-Canada et demandes de réservation de fréquences MF" et le document du Conseil "Les projets à long terme de la Société Radio-Canada en matière de service radiophonique", révisé le 10 février 1982, ainsi que tous les mémoires reçus seront disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau à partir du 23 février 1982 aux endroits suivants: CRTC, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué.); et aux bureaux régionaux à Montréal, Vancouver, Winnipeg, et Halifax. Les personnes qui ont déjà présenté un mémoire écrit sur le sujet et qui désirent comparaître à l'audience peuvent écrire au Secrétaire général du Conseil, Ottawa (Ont), K1A 0N2, au plus tard le 2 avril 1982.

Canada

NOTICE D' ASSEMBLEE ANNUELLE

La Société Héritage de Morinville aura sa première assemblée annuelle et élection des officiers et de sept directeurs lundi le 5 avril à 20 h dans le soubassement du musée (Edifice du Couvent)

Les cartes de membres pour 1982 seront en vente dès 19 h 15 dans la même salle.



RCMP GRC

La Gendarmerie royale du Canada connaît une véritable expansion. Vous pouvez vous créer un brillant avenir si vous êtes citoyen du Canada et vous répondez aux normes d'expérience et aux qualifications requises pour le poste suivant:

CONTROLEUR DE RESEAU

Le titulaire doit pouvoir manoeuvrer et accomplir l'entretien des distributeurs d'ordinateurs d'une région et de sa périphérie.

Une solide instruction de base en électronique est nécessaire et les candidats possédant une bonne expérience en télécommunications, opération ou entretien d'ordinateurs, ou encore en ligne de transmission et équipement d'informatique seront favorisés.

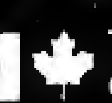
Vous devez être prêt à vous faire relocaliser dans les villes principales du Canada et à entreprendre un travail de relai.

Le salaire est de 20,157$ à 27,330$ (sous révision) Cette rémunération sera établie en mesure de vos compétences et de votre expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en indiquant le numéro de référence V1073-82-3 à:

La Gendarmerie royale du Canada
Division "DG"
250, chemin Tremblay
Pièce 370, Edifice Pickering
Ottawa, Ontario K1G 3M6

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics Canada, Chambre 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du Département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projet No.: 032444-DR-004

Contrat de nettoyage du
Bureau de poste
Two Hills, Alberta

Date limite: 11 h 30 (HNR) 23 mars 1982

Dépôt: nil

Les documents de soumission sont disponibles à la chambre 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et du Bureau de Poste à Two Hills, Alberta.

La moins élevée ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Canada

FRANCALTA: UNE MEILLEURE ANNEE S'ANNONCE

par H. Fortin

La caisse "Francalta" Credit Union Limitee doit faire face à un déficit accumulé de 927,012$ pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 octobre dernier.

C'est ce qu'a déclaré le président sortant, M. Claude Préfontaine à l'occasion de l'assemblée annuelle du 6 mars, au Westin Hôtel.

Cette réduction de l'actif peut être attribuée à la situation économique nationale qui a vu le taux prime monter jusqu'à 22.75% au mois d'août dernier. Cette hausse a entraîné plusieurs retraits de dépôts importants et une réduction des prêts.

Selon M. Préfontaine, la caisse n'est toutefois pas en danger de sombrer, mais, il faut lui venir en aide: "Il s'agit simplement que chaque membre en amène un autre d'ici la prochaine réunion annuelle".

Question de rassurer les membres inquiets, Francalta fonctionne sous la surveillance du "Stabilization Board of Alberta" et est appuyé par la Fédération des "Credit Unions" qui garantit les dépôts et toute perte encourue le cas échéant.

Par ailleurs, M. Préfontaine entrevoit de bonne augure, l'année en cours: "Depuis novembre dernier, notre déficit mensuel s'est réduit de 20,000$; position encore déficitaire, mais nous pouvons espérer un renversement de la situation".

Quant au nouveau président élu, M. Denis Tardif, il semble rempli de vigueur pour améliorer les problèmes actuels: "Il faudra entreprendre des démarches pour réduire nos coûts d'opération et offrir des services plus intéressants".



M. Claude Préfontaine, Président sortant de la Caisse Francalta, écoute les paroles du Directeur général, M. Gilbert Moulun.



Une foule considérable assistait à la réunion de Francalta.

LE GROUPE DES SCOUTS D'EDMONTON FETE BADEN POWELL

Pour inaugurer la semaine scoute le Groupe Edmonton organise une fête pour célébrer l'anniversaire de naissance du fondateur du mouvement: Baden Powell.

La fête commence par une messe spéciale à l'Eglise St-Thomas à onze heures. Cette messe est suivie d'un excellent repas: "Pot Luck". Grâce à la générosité des parents on a pu déguster une grande variété de mets.

Après le repas le film "sois prêt" est visionné par les parents pendant que les scouts s'amusent sous l'habile direction des animateurs.

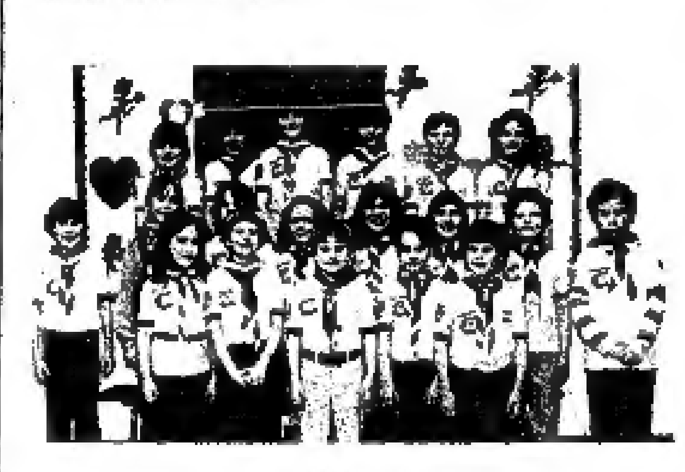
Merci à toutes les personnes qui ont rendu cette journée paisible et agréable.

L'organisation a toujours besoin de personnes bénévoles à tous les échelons d'activités, entre autres: comité d'administrations animateurs. Si cela vous intéresse veuillez contactez le bureau du district au numéro: 488-9632.



L'unité des Jeannettes





L'unité des Castors



Mines épanouies de Ronald et Roger Déry et David Papp.



L'unité des Louveteaux

OFFRE D'EMPLOI

AGENT-SECRETAIRE pour artiste qui présente spectacle & atelier folklorique dans les milieux scolaires et autres.

CONDITIONS DE TRAVAIL
- travaux à domicile à Edmonton
- environ 10 h par semaine qui serait effectué durant les les heures de bureau
- employeur entraînera au besoin

PRE-REQUIS
- maîtrise du français et de l'anglais parlé et écrit
- habileté de communiquer
- accès à une machine à écrire

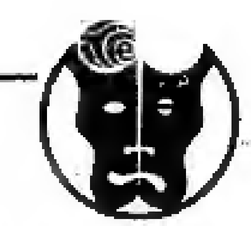
TACHES
- publicité
- vente des spectacles
- coordination administrative

SALAIRE
- à négotier

Pour plus d'information, contactez avant le 19 mars Joanne Martineau
483-6353
422-1373 après 18 h







théâtre français d'edmonton

8406 - 91e rue, t6c 4g9

II ème FESTIVAL THEATRAL FRANCOPHONE DE L'ALBERTA

PROGRAMME

VENDREDI 19 MARS 1982

20 h ....Cérémonie d'ouverture du IIème Festival

1. discours du Président du T.F.E. et du Directeur du Festival
2. présentation des adjudicateurs.

20 h 20..............."La DEBACLE" de Rivière-la-Paix
"Tu comprends?" -création collective

20 h 45..............."THEATRE FRANCAIS D'EDMONTON"
"La Duchesse de Langeais" de Michel Tremblay

22 h 30..............Rencontre des participants et des adjudicateurs

SAMEDI 20 MARS 1982

20 h ...."LA TROUPE DE LA SEIZIEME" de Vancouver
"Coup de Sang" de Jean Daigle

22 h ....Rencontre des participants et des adjudicateurs

DIMANCHE 21 MARS 1982

20 h ...."LA TROUPE DE J.H. PICARD" d'Edmonton
"Nikki" de Gilles Denis

20 h 45..............."LA GIRANDOLE" d'Edmonton
Troupe de danses folkloriques

21 h 15..............."LA CHORALE DE LA FACULTE ST-JEAN" Edmonton

22 h ....Rencontre des participants et des adjudicateurs

VENDREDI 26 MARS 1982

20 h ...."LA DEBACLE" de Rivière-la-Paix
"Midas, c'est mon homme."
Comédie en un acte de Gaby Farmer-Denis

21 h ...."THEATRE FRANCAIS D'EDMONTON" et L'ECOLE J.H. PICARD
"Blanche-Neige" de Pierre Bokor [d'après J. Grimm]

*** A la demande générale, Blanche-Neige sera présenté en matinée à 13 h, pour les groupes organisés des écoles.

22 h ....Rencontre des participants et des adjudicateurs

SAMEDI 27 MARS 1982

20 h ...."LA DEBACLE" de Rivière-la-Paix
"En attendant l'autobus" création collective

20 h 30..............."UNI-THEATRE" de Saskatoon
"La Troupe gagnante du IV Festival Theatral Fransaskois"
A toi pour toujours, ta Marie-Lou - de Michel Tremblay

22 h 30..............Rencontre des participants et des adjudicateurs.

DIMANCHE 28 MARS 1982

20 h ...."LE THEATRE A LA CARTE" Faculté St-Jean, Edmonton
"Les Méfaits du Tabac" de A.P. Tchekhov
"Les Etudiants" pantomime collective

20 h 30..............."LES BALADINS" d'Edmonton ???
"Le Piano - parfois" - theatre radiophonique

21 h 15..............."LA TROUPE" Edmonton
"Husky Stop" de Laurier Gareau

22 h ...."Cérémonie de fermeture du II ème Festival

22 h 15..............Rencontre des participants et des adjudicateurs

RESERVATIONS ET INFORMATIONS: 469-0829

TELERAMA

Semaine du 13 mars au 19 mars 1982

OÙ TROUVER LE FRANCO

LE FRANCO est maintenant distribué chez plusieurs dépositaires dans la ville d'Edmonton. Ce programme, à titre d'essaie, a pour but de donner une plus grande visibilité au journal avec l'espoir que cela augmentera nos abonnements et encouragera de nouveaux commerces à annoncer chez nous.

La liste complète des dépositaires du journal LE FRANCO sera publiée chaque semaine pour permettre à nos lecteurs de les encourager en faisant affaire chez eux.

Hotel McDonald

Faculté St-Jean

Francalta Sud

Francalta Nord

Mike's

Kits Camera, Kingsway Mall

Edmonton Inn, Gift Shops

Westin Hotel

Centre de Main d'Oeuvre, 107e rue

Centre de Main d'Oeuvre, 82e rue

Librairie principale

Le Carrefour

West Edmonton Mall, Sheffield

CN - Wildrose Shop

Millwoods Mall, Unique Smoke Shop

Walden's

Hub Cigar, 82e rue

Convention Inn, sud

Sweets'n things, Edifice CN

Air Canada, Jasper

Librairie Southgate

Samedi

13 mars

08h30	PASSE PARTOUT
09h00	LES CONTES DE LA FORET VERTE
09h30	CANDY
10h00	HEROS DU SAMEDI
11h00	LES ENFANTS DU 47 A
11h30	BOF ET CIE
12h00	LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
13h00	D'HIER A DEMAIN
14h00	CINE-FAMILLE: "Le chat et Christine"
15h30	DEFI
16h00	BAGATELLE
17h00	LA COURSE AUTOUR DU MONDE
18h00	TELEJOURNAL
18h05	SCIENCE REALITE *Caltech: Institut technique de la Californie.* Entr. avec Christian Mailhot, étudiant. — *Les Marathoniques.* Entr. avec Jo Mallépic. Rep.: Pierre Sormany. Réal.: Nicole Aubry. — *La Maladie de Crohn.* Inflammation chronique de l'intestin. Rep.: Pierre Desrosiers. — *Le Grand Cirque de Chine et la bio-mécanique.* Rep.: Pierre Desrosiers. Anim.: Donald Dodier. Réal.: Gilles Derome
19h00	LE MONDE DE DISNEY
20h00	LA SOIREE DU HOCKEY "Hartford à Montréal"
22h30	TELEJOURNAL NATIONAL
22h50	LE REGIONAL
23h00	CINEMA: "Scorpio"

Dimanche

14 mars

08h30	PASSE PARTOUT
09h00	LE PETIT CASTOR
09h30	CALIMERO
09h45	MA SOEUR LA TERRE
10h00	LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00	LES PRIMITIFS
12h00	UNIVERS DES SPORTS
14h00	MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
15h00	PROPOS ET CONFIDENCE
15h30	LES COULEURS DE L'ORCHESTRE
16h00	HEBDO-DIMANCHE
17h00	SECOND REGARD
18h00	TELEJOURNAL
18h05	TELEMONDE
18h30	GENIES EN HERBE
19h00	CHEZ DENISE
19h30	LES BEAUX DIMANCHES: Faut voir ça
20h30	LES BEAUX DIMANCHES: Cordelia:
22h30	TELEJOURNAL NATIONAL
22h50	LE REGIONAL
23h00	CINE-CLUB: "Les soeurs Bronté"

FILMS DE LA SEMAINE

Samedi 13 mars
23 h Cinéma:

"SCORPIO", drame d'espionnage réalisé par Michael Winner, avec Burt Lancaster, Alain Delon et Paul Scofield. Scorpio, ancien combattant en Algérie, met ses talents de tueur au service d'un agent de la CIA. Il reçoit un jour l'ordre de tuer ce dernier, soupçonné d'être un agent double. (E.-U. 72).

Dimanche 14 mars
23 h Ciné-club:

"LES SOEURS BRONTE", drame biographique réalisé par André Téchiné, avec Isabelle Adjani, Marie-France Pisier, Isabelle Huppert et Pascal Greggory. Orphelines de mère dès leur jeune âge, les trois filles d'un pasteur du Yorkshire ont été élevées par une tante. Elles encouragent les efforts artistiques de leur frère et s'adonnent elles-mêmes à ds travaux littéraires qu'elles font publier sous des pseudonymes masculins. (Fr. 79).

Lundi 15 mars
20 h 30 Télé-sélection

Mardi 16 mars
14 h 30 Cinéma:

"LA GUERRE DES BOUTONS"

23 h 40 Cinéma:

"L'OR ETAIT AU RENDEZ-VOUS", aventures réalisées par Ashley Lazarus, avec Richard Harris, Ann Turket et David Janssen. Un groupe de riches clients fait une croisière à bord du Carabean Star. Après une journée en mer, le yacht luxueux tombe aux mains d'un groupe de pirates dirigés par un passager. (BRIT - 77).

Mercredi 17 mars
24 h 10 Cinéma:

"BALADE DE NARAYAMA"

Jeudi 18 mars
14 h 30 Cinéma:

20 h Les grands films:

"LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES"

Vendredi 19 mars
14 h 30 Cinéma:

"LA BELLE ET LA BETE"

23 h 10 Cinéma:

"LE FANTOME DE CAT DANCING", (THE MAN WHO LOVED CAT DANCING), Western réalisé par richard C. Sarafian, avec Burt Reynolds, Sarah Miles, Jack Warden et Lee J. Cobb. Une jeune femme qui fuit son mari est témoin de l'attaque d'un train par une bande de hors-la-loi. Ceux-ci l'enlèvent et le chef la protégera des attaques de ses compagnons. (E.U. 73).

Lundi — 15 mars

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	WICKIE
11h55	LES PIERRAFEU
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	AU PLAISIR DE DIEU
15h30	LES ATELIERS
16h00	BOBINO
16h30	EDGAR ALLAN DETECTIVE
17h00	LA POUPEE SANGLANTE
18h00	CE SOIR
18h30	ANGELE
19h00	LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
19h30	ANGIE
20h00	TERRE HUMAINE
20h30	TELE-SELECTION:
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	FEMME D'AUJOURD'HUI
24h05	LE MUTANT

Mardi — 16 mars

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	HEIDI
11h55	ENTRE NOUS
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA: "La guerre des boutons"
16h00	BOBINO
16h30	AU JEU
17h00	LAUTREC 82
17h30	TELEJEANS
18h00	CE SOIR
18h30	PILE OU FACE
19h00	FAMILLES DE CHEZ-NOUS La familles Joly
19h30	DU TAC AU TAC
20h00	LES GIROUETTES
20h30	QUINCY
21h30	LE POINT
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	RENCONTRES
23h40	CINEMA: "L'or était au rendez-vous"

Me…

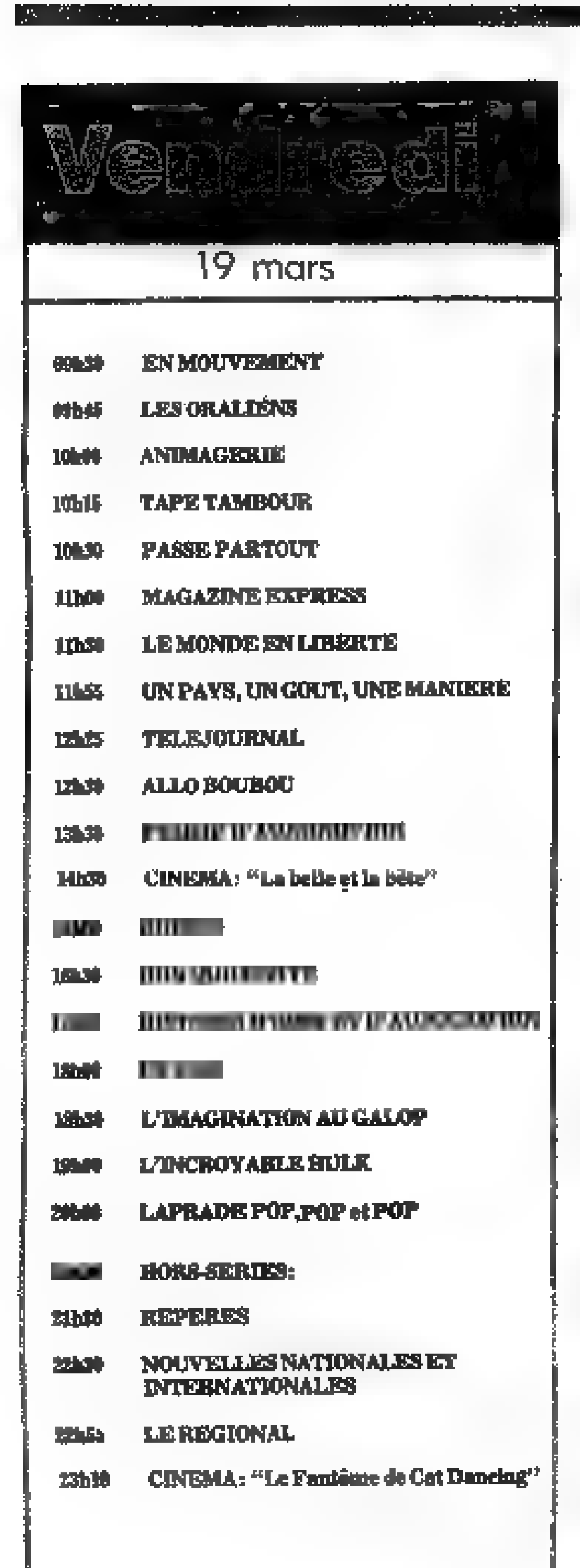
09h30	
09h45	
10h00	
10h15	
10h30	
11h00	
11h30	
11h55	
12h25	
12h30	
13h30	
14h30	
16h00	
16h30	
17h00	
18h00	
18h30	
19h00	
20h00	
20h30	
21h30	
22h30	
22h55	
23h10	
24h10	

Mercredi | Jeudi

17 mars	
09h30	EN MOUVEMENT
09h45	L'EGLISE EN PAPIER
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	UN ANIMAL, DES ANIMAUX
11h55	LA ROUTE DE L'AMITIE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	LE TEMPS DE VIVRE
16h00	BOBINO
16h30	SALUT SANTE
17h00	LA CHASSE AU TRESOR EN HELICOPTERE
18h00	CE SOIR
18h30	AFFAIRES PUBLIQUES
19h00	GRIZZLY ADAMS
20h00	LE TEMPS D'UNE PAIX
20h30	SHOGUN
21h30	NOIR SUR BLANC
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	LES GRANDS AVENTURES DE [illegible]
24h10	CINEMA: "Balade de Narayama"

18 mars	
09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	JOE LE FUGITIF
11h55	DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA
16h00	BOBINO
16h30	POP CITROUILLE
17h00	A COEUR BATTANT
17h30	HORIZON 2,000
18h00	CE SOIR
18h30	PHARE-OUEST
19h00	JAMAIS DEUX SANS TOI
19h30	BOOGIE WOOGIE '48
20h00	LES GRANDS FILMS: "Le gendarme et les extra-terrestres"
22h00	L'HABITATION
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET [illegible]
22h55	LE REGIONAL
23h10	MAZARIN:





Vendredi

19 mars

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIÉNS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	LE MONDE EN LIBERTE
11h55	UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	[illegible]
14h30	CINEMA: "La belle et la bête"
[illegible]	[illegible]
16h30	[illegible]
[illegible]	[illegible]
18h00	[illegible]
18h30	L'IMAGINATION AU GALOP
19h00	L'INCROYABLE HULK
20h00	LAPRADE POP, POP et POP
[illegible]	HORS-SERIES:
21h00	REPERES
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	CINEMA: "Le Fantôme de Cat Dancing"







Le silence de la femme

Tous les résumés du film **Cordélia**, que nous verrons aux **Beaux Dimanches** le 14 mars à 20h30, nous présentent l'histoire de la façon suivante. Le 22 novembre 1897 le menuisier Isidore Poirier est trouvé assassiné dans sa maison du village de Saint-Canut. Les soupçons se portent sur la jeune femme du défunt, Cordélia, et sur un homme à tout faire, Samuel Parslow, qui passe pour être son amant. Tous deux sont arrêtés et traduits en justice. Une contestation a lieu, occasionnant un deuxième procès qui vient confirmer le verdict de culpabilité. Cordélia et Parslow sont pendus de compagnie, le 10 mars 1899.

Ce film réalisé, par Jean Beaudin à qui on doit aussi *J.A. Martin, photographe*, a été tiré du roman de Pauline Cadieux, publié aux éditions Libre Expression et intitulé *la Lampe dans la fenêtre*. Après avoir vu ce film et même si on n'a pas lu le livre, on peut se demander si Madame Cadieux serait d'accord avec le résumé cité plus haut. Car cette histoire policière ne constitue que la surface du film, celle derrière laquelle se joue le véritable drame. Ce film tout en nuances nous rend présent un certain passé et demeure dans son essence très actuel.

On pourrait en dire long surtout sur l'image de la femme dont le silence est remarquable. Sans doute témoigne-t-il avec une grande justesse d'une réalité encore aujourd'hui méconnue ou mal connue. Il est dommage que l'on n'entre pas davantage à l'intérieur du personnage de Cordélia et qu'une seule phrase et une seule image nous livre la clé de son drame et la clé du film. Atteinte dans son corps qui est comme une plaie, Cordélia nous quitte emportant son secret et ses cris refoulés. Qui, parmi les spectateurs, se souviendra que c'est là dans cette scène où Cordélia se regarde dans un miroir, à peine un court instant, que se situe le coeur, la raison et le noeud de ce film? On se demandera plutôt qui est le coupable de ce meurtre d'importance secondaire et qui ne sert qu'à mettre en relief le destin de cette femme.

Le film est lent et beau, au rythme et à la lumière de l'époque. C'est plus qu'un simple divertissement malgré le déguisement du drame policier.

Ce long poème d'images et de silences nous séduit comme un livre que l'on approche avec tendresse si on prend le temps d'en découvrir toutes les subtilités. **Cordélia**, c'est une page de notre histoire et une phrase de l'histoire des femmes. On peut le voir à plusieurs niveaux, car ce qu'il dit aussi, c'est que toute expérience extrême est rejetée par la société. Cordélia souffre trop, elle est si malheureuse que cela provoque en elle des réactions excessives, compte tenu des moeurs de cette époque, et que c'est cela au fond que la communauté n'accepte pas. Tous ces gens sentent qu'il y a un mystère chez cette femme et la rejettent à cause de ses différences.

C'est pourquoi Cordélia s'attire l'amour des uns et la haine des autres, parce que son destin tragique, tout en l'isolant, attire, fascine et repousse. Si Cordélia meurt, ce n'est pas uniquement parce que le pouvoir est corrompu, c'est parce qu'elle est une femme et parce que ce qu'elle vit dérange les autres.

Distribution
Scénario: Jean Beaudin et Marcel Sabourin
Musique: Maurice Blackburn
Montage: Jean Beaudin
Interprètes: Louise Portal, Gaston Lepage, Raymond Cloutier, Jean-Louis Roux, Gilbert Sicotte
Réalisation: Jean Beaudin
Production: Office national du film

COMMUNIQUE

CALGARY (le 23 février 1982 — La première étape des travaux de restauration à la structure de l'historique Cave & Basin, dans le parc national Banff, aura demandé la fermeture de la caverne le 4 mars, annonce aujourd'hui AL Peters, officer en charge de ce projet d'une valeur de 12 millions$.

Selon Peters, l'envergure des travaux devrait causer une fermeture de deux mois environ. Il s'agit d'installer un nouveau système de canalisations et d'éclairage, d'améliorer les endroits d'où on peut voir la caverne et de modifier le tunnel pour permettre l'usage de chaises roulantes.

Les marches qui conduisent à la caverne et le tunnel d'accès seront éliminés afin de permettre aux handicapés de s'approcher eux aussi de cet endroit historique. "Nous désirons maintenir l'accès libre le plus longtemps possible mais ces travaux peuvent être dangereux et nous ne voulons pas risquer d'accidents"

Les autres travaux majeurs à la structure et au ré-aménagement de la piscine se feront un peu plus tard. Le projet tout entier doit être complété en juillet 1985, année du centenaire des parcs nationaux. C'est en effet la découverte de sources chaudes à Cave & Basin et la décision subséquente du gouvernement fédéral de se porter acquéreur de l'endroit, qui a conduit à l'établissement du réseau des 29 parcs nationaux du Canada.

RADIO-CANADA

LA BOURSE RENE-PAYOT

La Société Radio-Canada fait partie de la Communauté Radiophonique des Programmes de Langue Française (CRPLF), qui regroupe la Société Radio-France, la Radio suisse romande et la Radio télévision belge d'expression française.

La CRPLF institue cette année la "Bourse René-Payot" destinée à permettre à un aspirant-journaliste d'un des quatre pays participants de réaliser une émission radiophonique d'envergure internationale.

Le lauréat(e) choisi disposera de trois mois au maximum, entre le 30 juin et le 1er septembre 1982 pour la réalisation de son reportage, celui-ci devenant par la suite propriété exclusive des quatre organismes de la CRPLF, qui le diffuseront à leur guise et sans limitation d'aucune sorte.

LE JURY CANADIEN

Choisi par la direction des services français de l'information de Radio-Canada, le jury canadien rendra une décision qui sera sans appel. Deux candidats (es) seront choisis par Radio-Canada et participeront en juin 1982 aux épreuves de sélection avec les autres candidats (es) choisis par les autres membres de la CRPLF, soit la Société Radio-France, la Radio suisse romande et la Radio télévision belge française.

LE GRAND JURY

Les huit candidats(es) (deux Français, deux Suisses, deux Belges et deux Canadiens) seront réunis en juin 1982 lors d'un échange radio entre les quatre pays (multiplex), au cours duquel le jury invitera chacun d'entre eux à présenter et commenter un projet de reportage, à se prêter à une épreuve d'improvisation sur un sujet donné et à se soumettre à la lecture d'un texte.

Un jury, composé de trois représentants des radios membres de la CRPLF, désignera à la suite de cette épreuve un lauréat, en tenant compte, avant tout, de ses aptitudes au traitement et aux techniques de l'information radiophonique.

LE PRIX

Le candidat(e) choisi(e) se verra remettre un prix de 2,000FS et pourra bénéficier d'un budget maximum de 10,000FS qui sera affecté à la réalisation de son reportage. Toute latitude est laissée au boursier en ce qui concerne le sujet et le lieu géographique.

Il pourra aussi profiter d'un stage rémunéré de deux semaines dans l'organisme radiophonique de son pays d'origine, soit la Société Radio-Canada si le gagnant est canadien.

MODALITES

LES CANDIDATS (ES) DOIVENT:

Etre de citoyenneté canadienne.
Etre âgés d'au moins 20 ans et ne pas avoir plus de 27 ans au 1er janvier 1982.
Etre disponibles au cours de l'été 1982.
(Les employés de Radio-Canada et les membres de leur famille ne sont pas éligibles.)

LES INSCRIPTIONS:

Faire parvenir tous les documents pertinents au responsable du projet (voir plus bas) avant le 30 avril 1982, le cachet de la poste en faisant foi.

DOCUMENTS

- Un enregistrement d'une durée maximale de 15 minutes sur cassette ou ruban consistant en un reportage, entrevue ou tout autre matériel radiophonique d'information. Le contenu de cette cassette doit obligatoirement avoir été réalisé entièrement par l'aspirant-boursier et doit être original.

- Un bref curriculum vitae.

- Un texte indiquant les raisons pour lesquelles l'aspirant tente d'obtenir cette bourse et un aperçu des sujets qu'il pourrait éventuellement réaliser, s'il était choisi à titre de concurrent canadien pour l'obtention de la bourse.

- Et bien sûr, le nom, adresse et numéro de téléphone du candidat.

RESPONSABLE DU PROJET

(pour renseignements et retour des documents)

M. Benoît Lavoie
Maison de Radio-Canada
2e étage
C.P. 6000
Montréal, Québec
H3C 3A8
Tél. (514) 285-2610

LA FFCF CELEBRE LE 8 MARS 1982

La Fédération des femmes canadiennes-françaises (FFCF) veut, à l'occasion du 8 mars 1982, Journée internationale des femmes, témoigner de sa solidarité avec l'ensemble des femmes du Canada.

Cette journée, qui rappelle le courage des travailleuses dans la défense de leurs droits, est toute désignée pour favoriser le partage de nos expériences, de nos projets, de nos forces et de nos succès. C'est aussi une occasion de choix pour explorer les liens qui nous unissent aux femmes du monde.

Nous voulons signaler de façon particulière le travail considérable des femmes francophones qui, à travers leurs nombreuses implications bénévoles, ont fourni une contribution essentielle au développement de leurs communautés.

La FFCF, le seul regroupement national de femmes francophones, souhaite que cette journée du 8 mars 1982 amène les femmes à vivre une plus grande solidarité entre elles.

FFCF
525 - 325 rue Dalhousie
Ottawa, Ontario
K1N 7G2
(613) 232-5791

C'EST FETE TRES MEMORABLE POUR LA FAMILLE DALLAIRE

Dimanche le 21 février 1982 M. ET Mme Antoine Dallaire célébraient leur 60ème anniversaire de mariage. Pour donner à cet anniversaire le cachet et le caractère chrétien et religieux qui lui revient, la journée débuta pas une messe célébrée par l'abbé Paul Simard dans la salle communautaire du Manoir des personnes d'âge d'or. Un grand nombre de parents et d'amis se joignirent aux jubilaires pour remercier le Seigneur des nombreuses grâces et bénédictions qu'Il a déversées sur ce couple au cours des années.

Quelques chants très appropriés furent incorporés à la liturgie pour accentuer la joie qui rayonnait chez tous les participants.

Les enfants leur offrirent un beau bouquet spirituel avec une gerbe de fleurs. Un Certificat d'hommages et de félicitations leur fut aussi transmis au nom de l'A.C.F.A.

Pour clore cette rencontre amicale l'abbé Edmond Croteau nous égaya avec une de ses bonnes chansons à répondre. Il fut relancé avec facilité par M. Antoine Dallaire qui avec une memoire phénomenale nous chanta sans broncher les huit couplets de la chanson très comique "Mes bretelles".

Le souper familial fut servi chez Bruno Dallaire.

Je profite de cette occasion pour souhaiter aux noms de tous les lecteurs et lectrices du



M. et Mme Antoine Dallaire célébrant leur 40e anniversaire.

Franco à M. et Mme Antoine Dallaire un très heureux 60ème anniversaire de mariage. Que Dieu vous accorde joie et santé dans votre retraite si bien méritée.

L'Allelula entonné par M. Antoine Dallaire revêtait un caractère très particulier en cette mémorable célébration eucharistique.

Après les souhaits d'usage, les parents et un groupe d'amis se rendirent à "Heritage Home II" pour un déjeuner servi à la bonne franquette, de fèves au lard, saucisses et crêpes au sirop bien entendu. Tous se régalèrent à satiété.

Au cours de l'après-midi de 14 h à 16 h un vin-fromage fut offert pour leurs amis(es) surtout ceux et celles du 3ème âge. Plusieurs virent offrir leurs bons voeux et félicitations à nos "jeunes" et radieux jubilaires.

Au début de juillet 1982 la famille Dallaire célèbrera avec plus d'éclat cette joyeuse occasion lorsqu'un grand nombre de parents du Québec et de l'Est du Canada se rencontreront à St-Paul pour fêter et rendre Grâce au Seigneur pour tous les bienfaits qu'Il a accordés à Antoine et Laure Anna Dallaire et surtout depuis leur union le 21 février 1922.

Deo Gratias.

Un fier participant et ami

Jules Van Brabant.

SECRETAIRE BILINGUE

Le Conseil scolaire no. 69 de Falher requiert à partir du 15 mars 1982, les services d'une secrétaire bilingue pour le centre administratif

Affectation: réceptionniste, commis du bureau et dactylographe

Bonne connaissance des langues, française et anglaise, parlées et écrites est essentielle.

Les demandes d'emplois par écrit doivent inclure des références, le salaire anticipé et les qualifications.

Ecrivez en toute confidence à:

Mme Paulette Briand
Secrétaire - trésorière
C.P. 565
Falher, Alberta
T0H 1M0 Tél: 837-2545

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Travaux Publics Canada
Secteur Design et Construction
Ottawa (Ontario)

Le Ministère des Travaux publics a besoin de programmeurs et de programmeurs-cadre dans le domaine de la construction. Les fonctions comporteront: l'élaboration, l'évaluation et la surveillance de systèmes pour le contrôle et la programmation des projets de construction des Travaux publics.

Programmeurs des travaux de construction

Traitement: $30 731 - $34 570
Nº de réf. 82-NCRSO-PWC-2

Conditions de candidature
Certificat d'études secondaires ou l'équivalent. Participation en tant que programmeur à l'élaboration d'échéanciers comportant des jalons et des réseaux établis selon les priorités ou la méthode du cheminement critique, ainsi que la vérification de l'avancement en matière de temps et de dépenses par rapport à ces programmes.
Nº d'autorisation: 312-046-099

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à
N. Butler
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau de dotation de la région de la Capitale nationale
L'Esplanade Laurier, Tour Ouest
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 19 mars 1982

Programmeur-cadre

Traitement: $35 464 - $39 948
Nº de réf. 82-SM-OC-DPW-RBB-1610

Conditions de candidature
Certificat d'études secondaires ou l'équivalent. Participation en tant que programmeur à l'élaboration d'échéanciers comportant des jalons et des réseaux établis selon les priorités ou la méthode du cheminement critique, ainsi que la vérification de l'avancement en matière de temps et de dépenses par rapport à ces programmes. Ces travaux devraient avoir été exécutés à l'occasion de plusieurs grands projets.
Nº d'autorisation: 332-012-016

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à
Madeleine Bédard
Commission de la Fonction publique du Canada
Direction générale des programmes de la catégorie Gestion
L'Esplanade Laurier, Tour Ouest
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 19 mars 1982

Exigences linguistiques
Pour certains postes, la connaissance de l'anglais est exigée. Pour d'autres, la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature.

Lieu de travail
Le concours servira à établir un répertoire de candidats pour les postes qui pourraient devenir vacants au Canada.

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse indiquée.
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address indicated.

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canadä

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à partir du 20 avril 1982 à l'Hôtel Fort Gary, 222 avenue Broadway Winnipeg afin d'étudier ce qui suit

Two Hills (Alta.) Demande (813096500) présentée par la Société Radio Canada en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision de langue anglaise à Two Hills, opérant sur le canal 29 avec un émetteur d'une puissance de 10 watts (à partir de CBXT Edmonton). La demande peut être examinée au Bureau de poste, Two Hills.

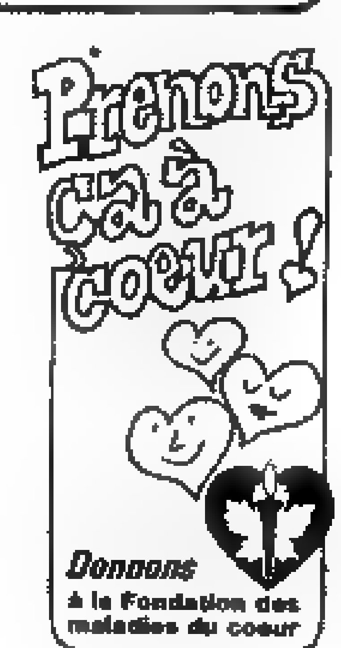
Comment intervenir: quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier. On doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience.

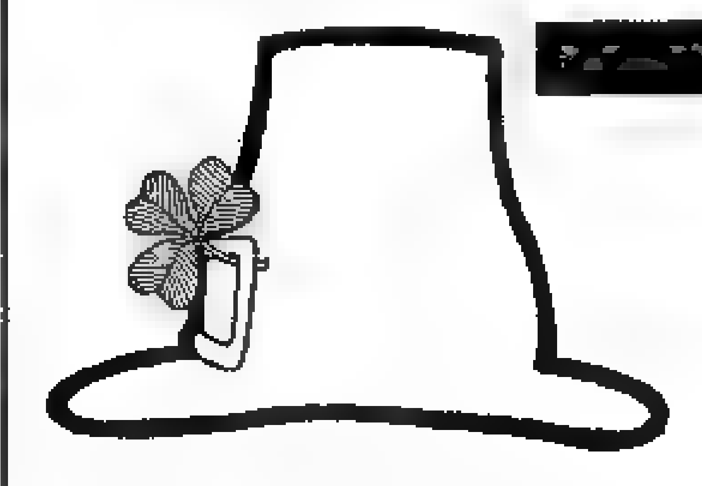
Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 31 mars 1982. Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au C.R.T.C. Ottawa Ont.) K1A 0N2 avec preuve de signification. A remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date. Les interventions aux demandes présentées par la Société Radio-Canada doivent être adressées au bureau de la Société Radio-Canada, 1500, avenue Bronson, C.P. 8478, Ottawa (Ont.) K1G 3J5.

Examen des demandes et des documents: à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 561, Hull, au bureau régional de l'Ouest, 701 ouest, rue Georgia, Vancouver

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des C.R.T.C. "Règles de procédure", disponible au coût de 1.50$ au Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa (Ont.) K1A 0S9. Renseignements: écrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328 (NPH82-3 & 14)

Canadä





SECRETAIRE EXECUTIVE

Northern Transportation Company Limited a oeuvré à travers le district de la rivière Mackenzie depuis plus de quarante ans. Avec l'opération d'une large flotte de bateaux remorqueurs et de barges, la compagnie a été le principal fournisseur de vivres, desservant les besoins en transport de marchandises de la communauté du Nord et en fournissant un appui en logistique pour l'exploration et le développement de l'huile, du gaz et des minéraux.

Cette affectation, dans une industrie unique, sera sûrement un défi et une oportunité intéressante et saura surtout intéresser une personne démontrant de l'initiative et possédant un degré élevé de compétence dans les systèmes administratifs, les communications interpersonnelles, la dactylographie et la sténographie.

Situé au siège social à Edmonton, le candidat choisi assistera les administrateurs et jouira d'un environnement de travail plaisant, moderne et professionnel, où l'initiative personnelle sera d'une importance capitale. Une capacité bilingue serait un atout.

Toutes les lettres de demande d'emploi et d'information seront reçues dans la plus stricte confidence et devraient être adressée à:

Directeur du personnel
Northern Transportation Company Limited
11e étage, Petroleum Plaza Nord
9945 - 108e rue
Edmonton, Alberta T5K 2G9
Téléphone: [403] 423-9201

Vous allez à Vancouver? Faites la liaison Edmonton-Calgary.

Les passagers qui se rendent à Vancouver ou Kamloops peuvent maintenant profiter d'un service d'autocar poussé VIA entre Edmonton et Calgary.

L'horaire de ce service quotidien a commodément été fixé pour permettre la correspondance avec le train Canadien.

06h30	↓	EDMONTON (Gare VIA)	↑ 00h30
06h40		Gare d'EDMONTON-SUD	00h20
08h15 Arr. / 08h30 Dép.		RED DEER	Dép. 22h45 / Arr. 22h30
10h00		CALGARY (Gare VIA)	21h00

Et renseignez-vous sur nos tarifs aller-retour APEX, qui vous font économiser 40% du tarif normal

Pour renseignements et réservations, communiquez avec votre agent de voyages ou appelez VIA sans frais au 1-800-361-6180. Notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour



VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.



«C' EST SURTOUT PAS DE L' AMOUR»

La version française du film "Not a Love Story" sera présentée à l'auditorium de la Faculté St-Jean, mardi 23 mars à 19 h 30.

Ce sont les étudiants du cours de Philosophie 340, l'éthique, qui, en collaboration avec l'Office National du Film, a décidé de faire venir ce film pour l'inclure dans leur programme d'étude.



De gauche à droite: Bonnie Sherr Klein, réalisatrice du film C'est surtout pas de l'amour, un film sur la pornographie [version de Not a Love Story], Linda Lee Tracey et Suze Randall.

Le public est invité à se joindre aux étudiants et aussi à participer à la discussion générale qui suivra la présentation du film. Cette discussion aura lieu au Salon des étudiants.

C'EST SURTOUT PAS DE L'AMOUR"a été produit dans sa version originale par le Studio D relevant de la production anglaise à l'Office national du film du Canada. Fondé en 1974, ce studio offre une tribune aux femmes-cinéastes voulant traiter de sujets réflétant leurs préoccupations. La première vocation du Studio D est donc de diffuser, au moyen du film, une vision féministe face aux grandes questions sociales.

Le studio établit ses priorités de production en maintenant des rapports constants avec la communauté qui leur révèle ses besoins immédiats.

Le film "C'est surtout pas de l'amour" représente d'une façon significative le travail du studio depuis six ans. Plusieurs des films produits par le studio traitent de la place des femmes dans notre société, de même que les attitudes et relations qui existent entre les hommes et les femmes. La pornographie, de par sa nature même, nous fait découvrir un aspect très important de cette recherche.

Voici ce que disait M. Kenneth Pitchford, poète et écrivain, après avoir visionné ce film: "Plus les femmes sont des images à découper, des "bunnies", ou des minettes, plus c'est facile de ne rien ressentir pour elles, de n'avoir aucune compassion. La compassion, c'est quelque chose de très dangereux. Ca court-circuite la relation de domination... Alors si on élimine ça, et c'est ce que la pornographie réussit très bien à faire, selon moi, c'est encore plus difficile de considérer les femmes comme des êtres humains pour l'homme qui consomme de la pornographie... Et par le fait même, c'est plus facile pour lui de se servir des femmes".

"La pornographie, c'est comme un film projeté sur un écran. Et l'écran, c'est le silence des femmes. La pornographie est remplie d'images de femmes qu'on fait taire. On met des bâillons aux femmes, on les frappe pour qu'elles restent tranquilles. On les menace de mort et on les somme de ne rien dire. Notre silence est le moyen par lequel notre statut de femmes-objets s'incarne dans le réel. Et si on ne s'exprime pas, ils nous font dire ce qu'ils veulent".

Susan Griffin, auteur ajoutait à cela ce qui suit:

"C'est surtout pas de l'amour" est une réalisation de Bonnie Sherr Klein. Cette présentation à la Faculté St-Jean est gratuite et aura lieu mardi 23 mars à 19 h 30 en l'auditorium.

Légumes à la grecque

Marinade

2 t. d'eau
le jus d'un citron et quelques rondelles avec pelure
1 t. de vin blanc sec
2 c. à tb. d'huile d'olive
½ c. à t. de graines de fenouil OU
1 brin de fenouil frais
¼ c. à t. de thym
2 feuilles de laurier
10 grains de poivre
12 grains de coriandre
1 bouquet de persil
2 gousses d'ail

Légumes

Bouquets de chou-fleur ou brocoli, courgettes en rondelles, poireaux, céleri en branches, champignons, haricots verts, échalotes, lamelles de piments.

Mettre tous les éléments de la marinade dans une casserole. Amener lentement au point d'ébullition. Laisser mijoter 10 à 25 min. à feu doux avant d'y faire cuire les légumes séparément en commençant par les plus blancs et en finissant par les plus verts. Au fur et à mesure de leur cuisson (attention ils doivent rester croquants), retirer les légumes et les placer dans un bol non métallique. Lorsque la cuisson est terminée, verser le liquide sur les légumes et laisser refroidir. Couvrir et réfrigérer au moins 4 h. Egoutter les légumes de la marinade avant de servir. Tous les légumes à la grecque peuvent être servis tels quels, combinés dans une salade ou pour remplacer les marinades.

Commission canadienne des transports

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Comité des transports par eau de la commission canadienne des transports tiendra des audiences publiques relativement aux questions suivantes:

La loi nationale sur les transports (S.R.C. 1970, chap. N-17).

La loi dérogatoire de 1979 sur les conférences maritimes - 27-28 Elizabeth II, chap. 15, soustrayant certaines partiques des conférences maritimes à l'application des dispositions de la loi relative aux requêtes sur la coalitions.

Une enquête sur certaines pratiques des conférences maritimes et sur la nécessité de continuer à soustraire ces pratiques, dans certaines conditions, des dispositions de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Les audiences publiques auront lieu aux heures et aux endroits suivants:

Halifax [N.E.], à 10 h de l'avant-midi, le mardi 1er juin 1982

Montréal [Qué.],. à 10 h de l'avant-midi, le mardi 8 juin 1982

Toronto [Ont.], à 10 h de l'avant-midi, le mardi 15 juin 1982

Calgary [Alb.], à 10 h de l'avant-midi, le mardi 22 juin 1982

Vancouver [C.-B.] à 10 h de l'avant-midi, le mardi 29 juin 1982

Tous ceux qui auront avisé le secrétaire du comité de la date et de l'endroit ou ils envisagent de comparaître seront informés à une date ultérieure de l'endroit exact ou aura lieu l'audience.

Toute personne ou organisation qui désire présenter des exposés, faire des commentaires ou des propositions, soit oralement soit par écrit, relativement aux question précitées, ou qui désire commenter les exposés des autres, est priée de faire connaître, au plus tard le 30 avril 1982, au secrétaire du comité la date et l'endroit où elle prévoit le faire. Les personnes qui ont l'intention de comparaître doivent faire parvenir dix (10) copies de tout document écrits qu'elles aimeraient présenter, au plus tard à la date qu'elles prévoient de comparaître.

Les personnes qui n'envisagent pas de comparaître peuvent faire parvenir leurs commentaires écrits auprès du secrétaire au plus tard le 29 juin 1982.

Copies des documents présentés pourront être obtenues auprès du:

Secrétaire
Comité des Transport par eau
Commission Canadienne des Transports
Ottawa [Ontario]
K1A 0N9
Numéro de téléphone: 819-997-6489
Numéro de télex: 053-4254 ou 053-3615

Toute personne qui désire comparaître devant le comité et lui faire des commentaires pourra s'adresser dans l'une ou l'autre des deux langues officielles de son choix.

MANDAT

Examiner les points qui suivent et en faire rapport au ministre des transports:

1. L'application des dispositions de la loi dérogatoire de 1979 sur les conférences maritimes, lesquelles s'appliquent actuellement aux pratiques des conférences maritimes en matière de transport International dans le cadre du commerce extérieur canadien, et toute autre question connexe que le comité peut juger pertinente,

y compris,

2. L'efficacité de la loi, c'est-à-dire si elle répond au but visé de protéger l'intérêt public, à savoir, qu'il y ait des rencontres significatives et satisfaisantes entre les membres d'une conférence et des groupes d'expéditeurs, tels que définis dans la loi, afin d'assurer qu'il existe des services de transport maritime économiques et efficaces, adaptés au commerce extérieur du Canada.

Que les membres d'une conférence déposent auprès de la commission des copies des contrats et des accords auxquels ils sont parties ainsi que les tarifs établis par la conférence.,

Que les membres des conférences possèdent des bureaux dans les régions où ils exploitent leurs services et que le public puisse y obtenir copies des documents qu'ils doivent déposer auprès de la commission.

3. La nécessité de continuer à soustraire certaines pratiques des conférences maritimes des dispositions de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions,

et,

4. La nécessité d'ajouter des dispositions à la loi, d'en rétablir, d'en modifier ou d'en supprimer lors de son expiration le 31 mars 1984.

Au cours de son enquête, le comité aimerait obtenir les opinions de ceux qui prévoient présenter des exposés ou faire des commentaires, notamment sur les points suivants du mandat:

A) L'aptitude des expéditeurs ou des consignataires à négocier des contrats de licentèle raisonnable et équitables (loyauté) prévoyant un engagement inférieur au total des demandes de transport de frêt le long des routes commerciales desservies par une conférence.,

B) La disponibilité et la suffisance des renseignements fournis par les conférences aux expéditeurs, aux fins de consultation et de négotiation.,

C) La disponibilité et la suffisance de service non assurés par des membres d'une conférence ou d'autres services de transport offerts aux expéditeurs.

D) L'aptitude ou la compétence des groupes d'expéditeurs, notamment le canadian shippers council, à harmoniser et à favoriser

Les intérêts de leurs membres par rapport à ceux des conférences maritimes et à négocier efficacement des solutions mutuellement acceptables, à des problèmes ou des conflits au cours de l'exposé de leurs intérêts.,

E) Les avantages ou les désavantages de la présence d'intermédiaires indépendants, autorisés par règlement ou autrement, lors des réunions entre expéditeurs et membres d'une conférence.,

F) L'adoption d'une réglementation prévoyant l'accord d'un pouvoir discrétionnaire à la commission canadienne des transport de modifier toute pratique d'une conférence qui, à son avis, constitue ou peut constituer un préjudice envers l'intérêt public...

G) La nécessité de règlementer davantage les rapports entre les conférences et entre les membres d'une conférence et, s'il y a lieu, de préciser la nature de cette réglementation.,

H) L'effet sur les services de transport maritime pour le commerce extérieur du Canada, des modifications, centes ou prévues, des modèles de service de transport maritime ou des initiatives de politique ou de réglementation d'autres pays ou d'organisations intergouvernementales ou internationales.

Par ordonnance de la commission

Diane Vanasse
Secrétaire
Comité des transports par eau.

Canadä

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv.

Très affectueux, vous serez capable d'un jugement subtil et fin; vous serez un honnête critique d'autrui mais quel dommage que vous ne le soyez pas pour vous-même; ceci vous éviterait un échec amoureux.

Verseau — du 21 janv. au 19 fév.

Profitez des moments heureux qui vous seront donnés. De l'optimisme, voilà votre meilleur atout en amour et ne faites pas faire par les autres ce que vous devez faire vous-même.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars

Votre distraction vous empêche de vous pencher sur un être dont la conversation est banale et qui s'exprime mal, mais qui a pour vous un dévouement qui peut aller jusqu'à l'abnégation.

Bélier — du 21 mars au 20 avril

Vous inspirez confiance à la personne aimée. Il faudrait l'aider à vaincre sa sensibilité car cette personne souffre pour ce qui s'est passé, pour ce qui se passe ou pour ce qui risque de se passer, pour les chômeurs, pour les guerres, etc.

Taureau — du 21 avril au 20 mai

Abandonnez-vous sans arrière-pensée à vos sentiments amoureux. Une nouvelle fort agréable vous attend. Ne craignez pas d'aller au-devant des événements. La personne qui vous aime a besoin de tendresse.

Gemeaux — du 21 mai au 21 juin

N'ayez pas peur d'aimer, la solitude est triste. Il y a un rapprochement sentimental et un être que vous admirez vous fera un aveu. On vous aime mais il y a trop de rigueur chez vous. Ne vous laissez pas envahir par vos complexes.

Cancer — du 22 juin au 23 juillet

Vous seul pouvez ouvrir la porte donnant sur un peu de rêve et de mystère à votre vie sentimentale. L'être cher se sentira oublié, mal jugé; réconfortez-le en dialoguant avec lui, ouvrez-lui le domaine illimité du rêve.

Lion — du 23 juillet au 23 août

L'amour est lié à un déplacement que vous pourriez entreprendre avec quelqu'un qui vous est cher ou bien vous ferez une agréable rencontre en voyage. Etudiez une langue étrangère.

Vierge — du 24 août au 22 sept.

Toujours à la recherche d'un équilibre, la sentimentalité de l'être aimé et la vôtre se feront un harmonieux contre poids, chacun apportant à l'autre ce qui lui manque. Une indécision chronique disparaît.

Balance — du 23 sept. au 23 oct.

Il est temps de vous débarrasser de vos complexes; ayez un moral de fer, vous valez bien les autres. Laissez l'être cher prendre ses décisions, sans le précipiter, ni l'influencer. Il vous saura gré de votre patience et de votre discrétion.

Scorpion — du 24 oct. au 22 nov.

Sur le plan sentimental, une situation tendue se dénouera subitement en votre faveur. Un excellent climat où vos qualités seront reconnues. De la chance en amour par un conformisme intelligent.

Sagittaire — du 23 nov. au 21 déc.

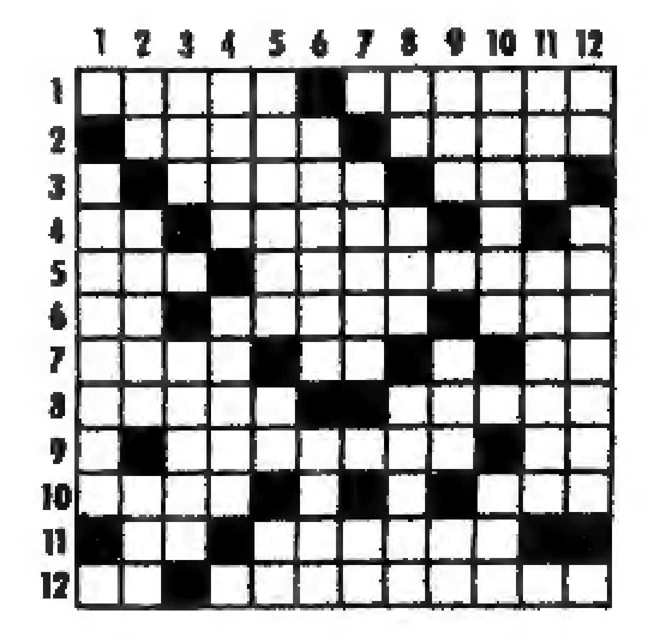
Sentimentalité à l'abri de discussions oiseuses. L'être aimé sera plus discret, plus renfermé que vous et il vous apportera de la stabilité; alors que grâce à vous, une fenêtre restera ouverte au monde extérieur.

S.O.P.





PROBLEME 3688



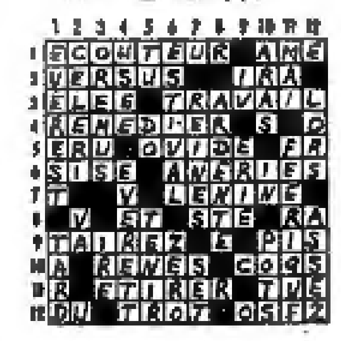
HORIZONTALEMENT

1—Femme de moeurs légères. — N'accorde pas.
2—Petits amas d'eau dormante. — Placer, mettre.
3—Chez les Hébreux, poids et monnaies. — Allez (latin).
4—Bon pour les chiens. — Arrêt d'un liquide organique.
5—Louange. — Plantes ou animaux venus avant terme.
6—A quel endroit. — Touffe de cheveux que les femmes ajoutent à leur coiffure. — Pas un.
7—Masse de neige durcie qui est à l'origine d'un glacier. —Pron. pers. — Pois.
8—Riv. française. — Sectateur d'Arius.
9—Joindra. — Notre-Dame.
10—Tout plat préparé. — Enlève.
11—Moi. — Paons.
12—Décorons. — Protecteur.

VERTICALEMENT

1—Métal radio-actif qui accompagne souvent le radium.
2—Avant-midi. — Etables à porcs. — Touché.
3—Monceau. — Couleur.
4—Déesse de la Fable. — Fille de Saturne.
5—Boisson des dieux. — Obtenu. — Voyelles.
6—Qui appartient aux Slaves (pl.). — Organe blanchâtre.
7—Fabuliste grec. — Nég.
8—Voisines dans épine. — Epoque. — Ville de Belgique.
9—Religion chrétienne. — Du verbe aller. — Notre-Seigneur.
10—Action de brûler. — Qui brave.
11—Voir (anglais). — Sans déguisement.
12—Terminaison de verbe. — Pays de Glace.

PROBLEME 3687





NOS PAROISSES FRANCOPHONES

MESSES DU DIMANCHE

Immaculee Conception 10830-96e rue

DIMANCHES - 10h30 et midi

Ste-Anne 10422 - 99A avenue

SAMEDIS - 17h15
DIMANCHES - 10h30 et midi

St-Joachim 9928 - 110e rue

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 8h00 - 10h00 et midi

St-Thomas D'Aquin 8760-84e avenue

SAMEDIS - 19h00
DIMANCHES - 09h30 et 11h00

Ste-Famille à Calgary 5e rue S.O.

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 10h30, midi et 19h30

ANNONCES CLASSEES

A VENDRE

Terrain à vendre. Lot de 50 X 150 pieds, à Legal. Appelez Bob au numéro 437-4626.

A vendre robot-culinaire de marque Iona, presque neuf. Valeur de 119$, vendrait pour 75$ Communiquez au no. 451-3829 en tout temps.

Yamaha Tourne Disque à entraînement direct manuel. Excellente condition valeur 350 $ avec cartouche, demande 165 $. AM-FM Tuner Stéréo 30 watts-8 pistes Panasonic, valeur 165$, excellente condition. Demande 70$. Demandez Danielle Leblanc 478-0530 465-7151.

A vendre 2 lits simples, à prix modique. Contactez après 6 h. 439-5306

A vendre Datsun 1973. Prix à discuter. Contacter Claude à 439-5306.

SERVICES DOMESTIQUES

Millwoods. Recherche jeune fille pour partager maison avec une famille anglaise. Contacter Bernice 468-5369.

Offre mes services pour faire travaux ménagers dans des maisons privées de 9 h à 4 h ou à discuter. Je demeure près du Bonnie Doon. Demander Mme Gérard Desrochers au no. 466-5005.

Bonnie Doon. Demande gardienne du lundi au vendredi 8 h à 5 h à la maison si possible; enfant de 7 mois... Marie-Hélène au no. 437-6923

Femme mature offre ses services pour garder à domicile des enfants ou prendre soin de personne âgée. 477-5661

Offres ses services pour garder des enfants chez elle, du lundi au vendredi, de 6 h à 5 h. Pour information, contactez Suzanne au no. 481-2964, 182e rue et 86e avenue, près du West Edmonton Mall.

Jeune femme offre ses services en français pour garder des enfants chez elle, du lundi au vendredi; 10$ par jour par enfant. Contactez Mme Bouchard, 12021 - 66e rue, Edmonton, au no. 471-2914.

Woodvale. Femme de ménage demandée. Jeudi & vendredi, ou préférons 4 heures par jour. Salaire, à discuter. Andrée 489-7634.

Je suis à la recherche d'une "living House Keeper" nous avons 2 jeunes enfants. Aux intéressés appelez à frais virés Michelle 778 5491 à Whitecourt.

Garderais enfants du lundi au vendredi Bonnie Doon. Préférerais 2 ans ou plus 466-2449

DIVERS

Je suis seule et je travaille et j'ai besoin d'une gouvernante. Aussi, je désire apprendre à parler en français couramment. Vous devez aimer les chats. Si intéressé, communiquer avec Elly au no. 458-5765 après 6 h.

Bachelière en administration (avec cours en fiscalité et expérience) offre ses services aux particuliers pour faire leurs déclarations d'impôt 81 à un prix raisonnable. Communiquer avec Jacinthe au numéro 478-0530

Recherche travaux couture. Téléphonez 463-2796

Couples sans expérience préalable, mais prêts à travailler et à apprendre ensemble. Travail plaisant, rentable. Appelez le distributeur Amway au numéro 437-3802 pour entrevue!

Demande jeune fille au paire pour travailler à la campagne 10 km d'Edmonton. Communiquez avec Marie-Hélène 465-7839.

Dame dans la trentaine recherche une compagne qui travaille ayant un appartement, logement ou maison meublée à partager. Si intéressée, contactez Marie au no. 466-6998 ou 439-0740 après 6 heures.

Recherche la compagnie d'une dame parlant français pour partager ma maison située à St-Albert et faire travaux ménagers.

Secrétaire dactylo cherche du travail en français seulement, 50 mots à la minute. Demandez Line au no. 463-1086.

COUPON D'ABONNEMENT

Prenez un abonnement, pour vous-même ou pour quelqu'un qui n'en a pas.

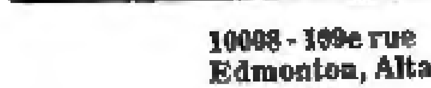
1 an 15$ 2 ans 25$

NOM...

ADRESSE...

....

VILLE...................... CODE POSTAL...........



10008 - 109e rue
Edmonton, Alta.
T5J 1M4

Une bonne pomme canadienne

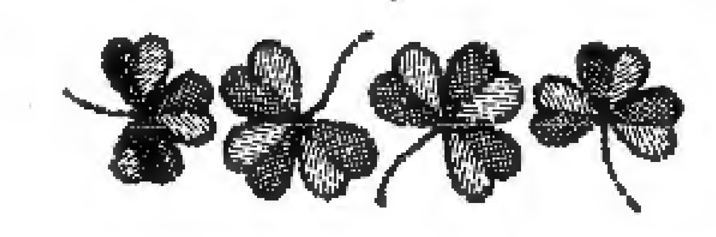
Février est le mois de la pomme canadienne. Agriculture Canada et l'industrie canadienne de la pomme encouragent les consommateurs à goûter la saveur unique des pommes et des produits de la pomme canadienne.

Les marchés d'alimentation offrent maintenant des pommes fraîches, entreposées en atmosphère contrôlée. Cet environnement préserve leur saveur de fruits fraîchement cueillis en retardant leur maturation. Toutefois, dès qu'elles sont retirées de l'entrepôt, elles recommencent à mûrir. Pour ralentir ce processus, conservez les pommes au réfrigérateur.

En plus de croquer une bonne pomme canadienne vous pouvez retrouver cette saveur dans le jus de pomme. Vous obtiendrez toute la vitamine C dont vous aurez besoin au cours de la journée en savourant 125 ml de jus de pomme pur additionné de vitamine C. Recherchez cette mention sur l'étiquette. Une fois la boîte entamée, gardez - la à couvert au réfrigérateur et consommez le jus **dans les 4 jours** car la teneur en vitamine C diminue considérablement après cette période.

Les pommes et les produits de la pomme canadienne se prêtent aux usages les plus variés, comme l'illustrent certaines recettes. Leur saveur légèrement sucrée et acide rehausse de nombreux mets.

Afin de souligner le mois de la pomme, Agriculture Canada a publié une nouvelle brochure intituée **Pommes d'antan, aujourd'hui**. Les recettes éprouvées demandent peu de temps de préparation et utilisent aussi bien la pomme fraîche que les produits de la pomme. Pour en obtenir un exemplaire gratuit, écrivez à la Direction générale des communications, Agriculture Cnada, Ottawa K1A 0C7, et demandez la publication no 1730F.



CONCOURS FRANCO - CARREFOUR

LE FRANCO et LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR annoncent le lancement du grand **CONCOURS FRANCO-CARREFOUR** à la radio **CHFA.**

LES PRIX:

- A chaque semaine **LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR** offrira un livre d'une valeur de 25 à 30 dollars pendant toute la durée du concours.

- **LA GRANDE ENCYCLOPEDIE LAROUSSE** qui comprend 22 volumes, reliure de luxe, plus de 12,000 pages, une valeur de 1,618$ (Gracieuseté de **LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR** et **LES EDITIONS FRANCAISES**).

OBJECTIF:

Il s'agit de découvrir un mot qui vous sera donné en partie dans le Franco et en partie à l'émission le **CAFE SHOW** à CHFA. Il y aura cinq mots en tout donnés au rythme de un par semaine, pour enfin faire une phrase complète.

FONCTIONNEMENT:

Chaque semaine vous trouverez dans **LE FRANCO** les lettres d'un mot imprimés pêle-mêle. Mais une des lettres manquera. Cette lettre sera donnée par l'animateur de l'émission **LE CAFE SHOW** à la radio CHFA. La lettre sera répétée souvent durant l'émission de 6 h à 9 h le mardi qui suit la publication de cette édition du journal **LE FRANCO.** Les auditeurs devront communiquer leur réponse, en l'occurence le **MOT** de la semaine, par téléphone au poste CHFA entre 6 h et 9 h ce même mardi. Puis entre 9 h et 9 h 15 un tirage déterminera le (la) gagnant (e) du prix de la semaine. Au bout de cinq semaines il suffira de placer les mots ensembles pour faire une phrase. Les mots ne seront pas en ordre et il faudra les démêler. Puis encore faudra-t-il communiquer avec CHFA pour donner la réponse. Les personnes qui donneront la bonne réponse seront éligibles au gros lot: **LA GRANDE ENCYCLOPEDIE LAROUSSE**, offerte par **LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR.**

DATES:

Le premier mot sera publié dans **LE FRANCO** du mercredi 17 mars 1982. Les lettres seront pêle-mêle. La lettre manquante sera donnée sur les ondes de CHFA à l'émission **LE CAFE SHOW** le mardi suivant, soit le 23 mars 1982. Puis un deuxième mot sera publié pêle-mêle dans **LE FRANCO** du 24 mars 1982 et la lettre mystère sera donnée au **CAFE SHOW** mardi 30 mars 1982. Le jeu se poursuivra ainsi jusqu'à la publication du cinquième et dernier mot dans **LE FRANCO** du 14 avril 1982 et jusqu'au dévoilement de la dernière lettre mystère qui sera donnée à l'émission **LE CAFE SHOW** de CHFA mardi 20 avril 1982.

EXEMPLE:

Supposons que la phrase choisie est: "VOICI LE TEMPS DES ROSES". Supposons ensuite que le premier mot publié dans **LE FRANCO** est "TEMPS". Il serait publié pêle-mêle comme ceci MEPS-. Le trait représente une lettre manquante, en l'occurence c'est "T". Le mardi matin suivant la publication de ce mot dans **LE FRANCO**, l'animateur du **CAFE SHOW** à CHFA donnera la lettre "T" plusieurs fois entre 6 h et 9 h . L'auditeur devra communiquer la réponse qui se trouve à être le mot "TEMPS" dans notre exemple, avant 9 h en utilisant le numéro de téléphone que donnera l'annonceur à la radio. Puis juste après 9 h le gagnant sera annoncé.

Dans la deuxième semaine un autre mot sera publié dans **LE FRANCO** et le jeu continue ainsi jusqu'à ce que tous les cinq mots y passent. A chaque semaine il y aura un gagnant. Puis les personnes, qui auront réussi à identifier la phrase au complet correctement et qui auront communiqué cette bonne réponse à CHFA par le téléphone, seront éligibles pour remporter le gros lot: **LA GRANDE ENCYCLOPEDIE LAROUSSE** offerte par **LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR.** Rien de plus facile.

La réponse de chaque semaine sera donnée dans **LE FRANCO** de la semaine suivante et à la radio CHFA. De cette façon tout le monde aura la chance de participer à la découverte de la phrase entière.

AVERTISSEMENT:

Les proches parents et les employés de **RADIO-CANADA, LE FRANCO** et **LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR** n'ont pas le droit de participer à ce concours.







Librairie
Le Carrefour
Bookstore
10014 - 109 rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4 (403) 428-9202